

► **Cahier spécial**

**300  
formations  
pour les  
demandeurs  
d'emploi**



PAGE 10

► **Salariés**

**Redonner  
un avenir  
à sa carrière**



PAGE 16

► **Bac pro**

**Les  
lycéens  
du ciel**



PAGE 21

# Bourgogne Notre Région

Le magazine du conseil régional de Bourgogne • Décembre 2013 • n° 30

## *Formation : la Région se mobilise pour l'emploi*

« La plateforme  
d'accompagnement  
à la qualification,  
ça a été pour moi  
un vrai tremplin.  
Je suis aujourd'hui  
en CDI chez Sotralenz. »

**Karine Clément,**  
Montchanin,  
Saône-et-Loire (71)

# L'orientation, la fo au cœur de l'

Par **François PATRIAT**,  
Président du conseil régional de Bourgogne

## Sommaire

**Entretien avec François Patriat**  
P 2-3

**Budget**  
P 4-5

**Foire aux questions**  
P 6

**Demandeurs d'emploi**  
P 7-15

**Salariés**  
P 16-17

**Apprentis**  
P 18-19

**Formations sanitaires et sociales**  
P 20

**Lycéens professionnels**  
P 21

### Bourgogne notre région Décembre 2013

Bourgogne notre région est le magazine du conseil régional de Bourgogne.

**Directeur de la publication :**  
François Patriat.

**Directeur de la rédaction :**  
Benoît Chaumont.

**Rédactrice en chef :**  
Edith Choumiloff.

**Conception/Création/**

**Réalisation :** Opérationnelle et Synergie.

**Rédaction :** conseil régional de Bourgogne : Aude Exbrayat, Alexandra Caccivio, Michel Giraud, Anne Laudin, NF2presse.

**Crédits photos :**

Vincent Arbelet, Pierre Combiér, Michel Joly, Bruno Le Hir de Fallois, Philippe Maupetit.

**Illustrations :**

Laurence Berthel, p. 2-3, 4-5, 6.



### Quel est le rôle de la Région dans le domaine de la formation ?

La formation est une des compétences principales du conseil régional avec le TER - le transport express régional - et les lycées. Elle constitue notre troisième poste budgétaire. En 2013, nous y avons consacré près de 143 millions d'euros et plus de 40 000 Bourguignons ont pu en bénéficier. Concrètement, le conseil régional finance plus de 300 actions de formation pour les demandeurs d'emploi et leur rémunération durant leur formation. Il soutient les 32 centres de formation d'apprentis (CFA) de Bourgogne et aide les apprentis et leur famille. Il assure le fonctionnement des écoles sanitaires et sociales comme les écoles d'infirmières. Enfin, il accompagne les salariés pour les aider à évoluer et limiter les ruptures dans leur parcours professionnel.

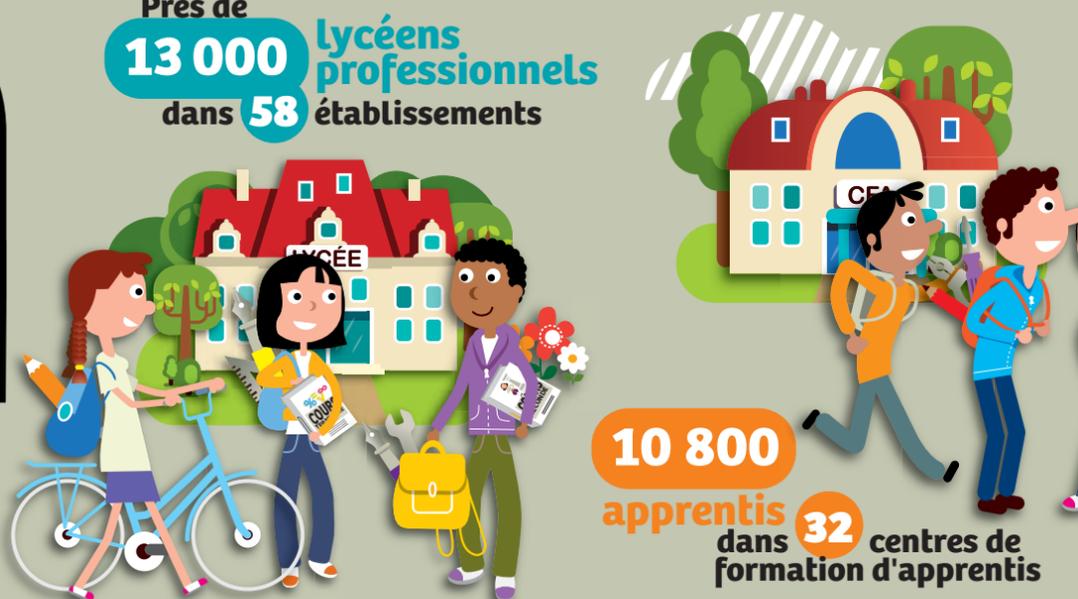
### Dans le contexte de crise que nous traversons, avez-vous adapté votre politique de formation ?

La situation économique et sociale de notre région est aujourd'hui très difficile. La crise se prolonge et, malheureusement, nous ne voyons pas encore le bout du tunnel. Le conseil régional est plus que jamais mobilisé pour intensifier son action auprès des Bourguignons. Ainsi, en septembre, nous avons renforcé

**La Région accompagne la formation professionnelle de plus de 40 000 Bourguignons**

Près de **13 000** lycéens professionnels dans **58** établissements

**10 800** apprentis dans **32** centres de formation d'apprentis



# Formation et l'emploi : l'action régionale

nos interventions en affectant 2 millions d'euros supplémentaires à la formation des demandeurs d'emploi. Avec nos partenaires, État, Pôle emploi et branches professionnelles, nous avons recensé les secteurs qui connaissent d'importantes difficultés de recrutement pour faciliter, par la formation, l'accès aux emplois non pourvus. En Bourgogne, sont concernés les secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce, les métiers de l'hygiène et de la sécurité, ou encore du transport et de la logistique.

## L'innovation peut-elle être également une réponse face à la crise ?

Face aux mutations économiques actuelles, nous devons être inventifs. Nous avons donc fait le choix de promouvoir l'innovation pour inciter l'ensemble des acteurs de la formation à sortir des cadres habituels. C'est pourquoi nous avons lancé un appel à projets de formations innovantes en janvier dernier. Ainsi, des expérimentations sont en cours, particulièrement pour les femmes isolées, les seniors, les créateurs d'entreprise ou les jeunes. Ces actions prennent en compte des situations particulières, nécessitant une approche différente. C'est aussi le cas avec les « parcours singuliers » dans le bâtiment et l'industrie pour lesquels la formation des stagiaires est totalement personnalisée.

## Comment prendre en compte les besoins locaux en matière de formation ?

Pour assurer pleinement l'évolution et le développement des compétences des Bourguignons, le conseil régional s'engage à répondre, au plus près, aux besoins des territoires. Nous avons donc déployé cette année 12 comités territoriaux de formation qui se sont réunis dans toute la Bourgogne pour identifier et recueillir les besoins et adapter plus finement notre offre. La formation est un formi-

mise en cohérence des services d'orientation qui existent déjà. Il devra garantir à chaque Bourguignon, quel que soit son statut, l'accès à l'information gratuite sur les métiers et les formations, ainsi que l'accès à des services de conseil et d'accompagnement en orientation professionnelle. L'orientation tout au long de la vie permet d'améliorer l'efficacité du marché du travail, de faciliter la mobilité professionnelle et géographique et de tendre vers plus d'équité sociale.

Une bonne orientation garantit très souvent une insertion professionnelle durable.

## Quelles seront les conséquences de cette nouvelle politique publique ?

La nouvelle compétence de la Région en matière d'orientation professionnelle vient compléter nos interventions en matière de formation tout au long de la vie, de développement économique et nos actions de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Nous nous trouvons désormais positionnés au cœur du tryptique orientation, formation, emploi. C'est une grande responsabilité et un grand défi pour proposer de nouvelles perspectives aux Bourguignons. ■

« Face aux mutations économiques actuelles, nous devons être inventifs »

dable levier pour accompagner les mutations économiques, anticiper les besoins en emplois futurs et répondre plus particulièrement aux attentes des petites et moyennes entreprises et des artisans.

## En 2014, vous allez prendre en charge l'organisation et la coordination de l'orientation professionnelle...

Nous allons créer un service public de l'orientation (SPO) qui va permettre la

## REPÈRES

### La formation, c'est aussi de l'investissement

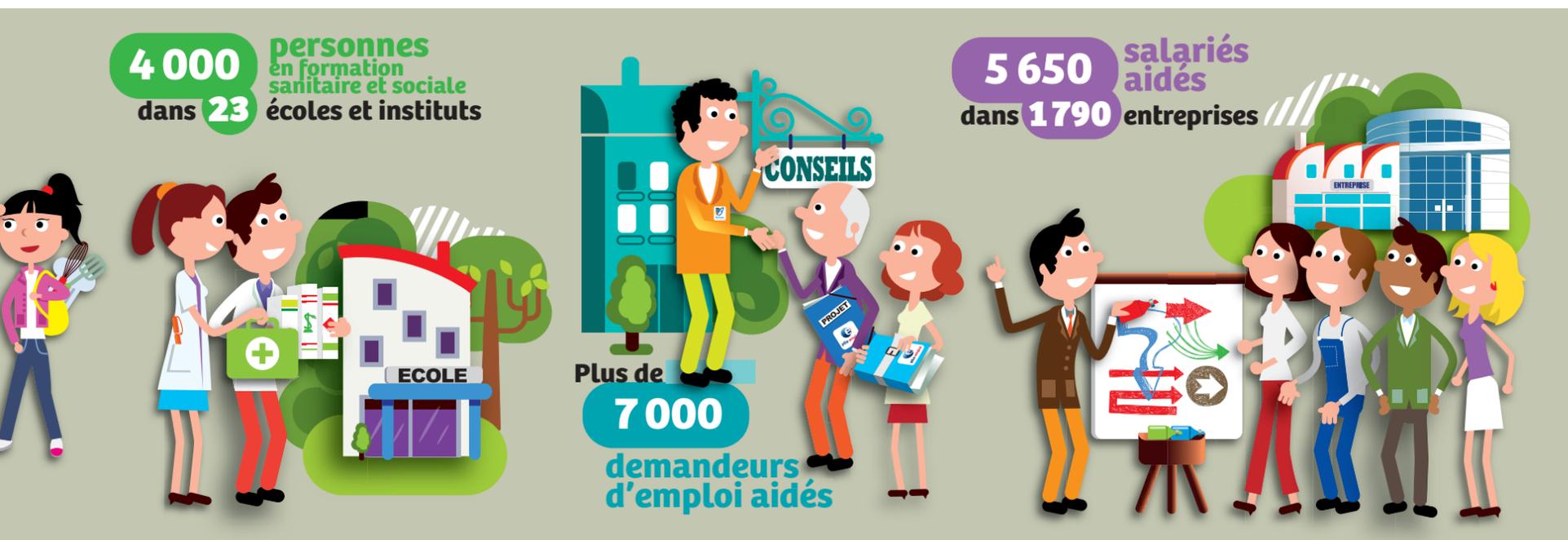
Pour faciliter la formation des Bourguignons, le conseil régional investit dans des équipements pédagogiques, des ateliers ou des lieux de vie. Quelques exemples dans les quatre départements.

**Côte-d'Or** : la Région contribuera aux travaux de restructuration de l'internat du CFA Interprofessionnel de la Côte-d'Or La Noue pour près de 2 millions d'euros. La transformation de deux bâtiments permettra d'accueillir de jeunes bacheliers ou des étudiants « décrocheurs ».

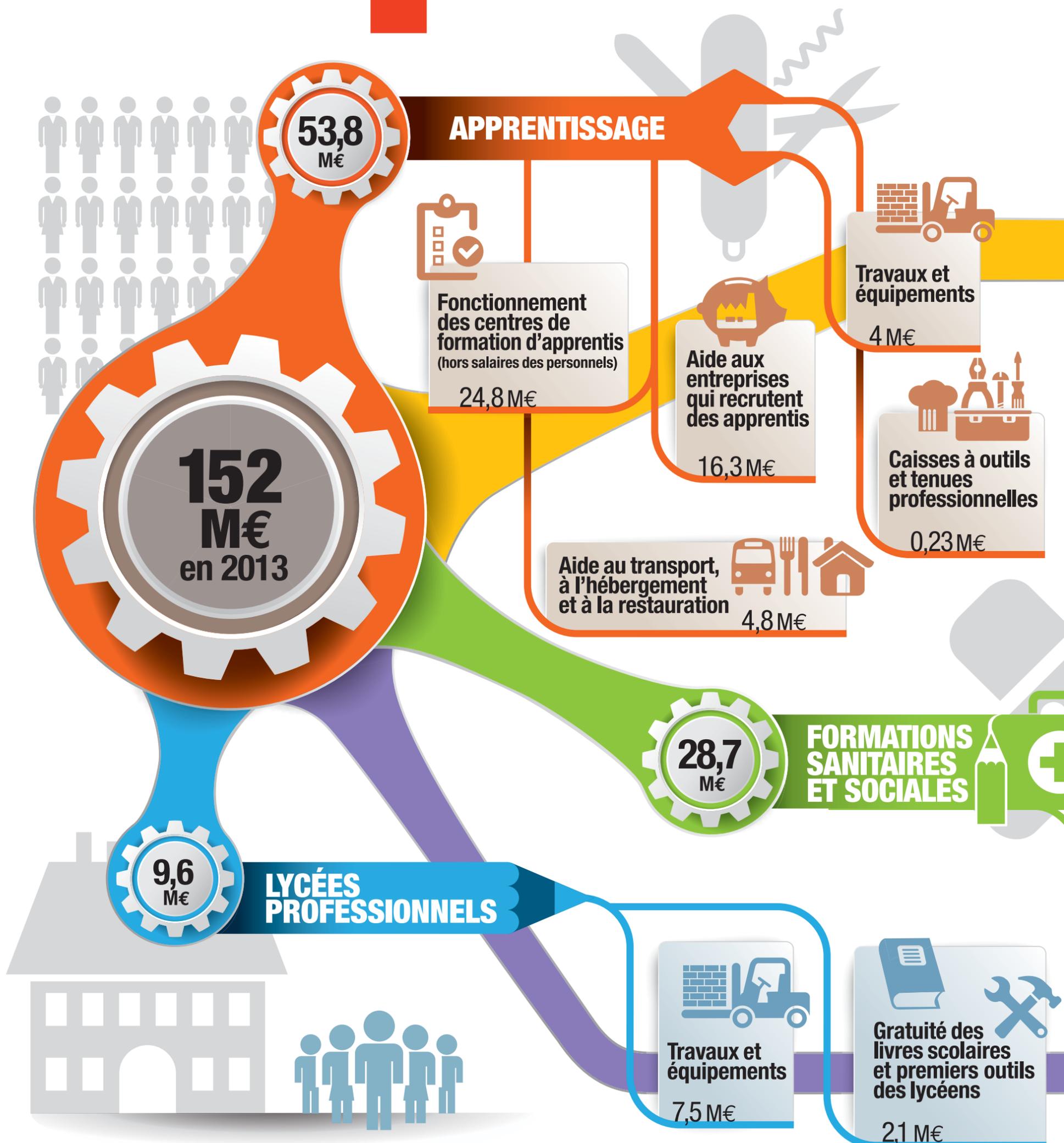
**Nièvre** : plus de 5,5 millions d'euros de crédits régionaux ont été consacrés à la transformation d'un bâtiment de 3 000 m<sup>2</sup>, situé sur le site de l'ancienne caserne Pittié de Nevers, pour y installer le nouvel IFSI (institut de formation en soins infirmiers).

**Saône-et-Loire** : la collectivité a cofinancé l'agrandissement de l'atelier motocycles du CFA automobile de Mâcon à hauteur de 683 000 euros.

**Yonne** : le conseil régional participe à la réhabilitation du Centre international de formation aux métiers d'art et de la céramique de Saint-Amand-en-Puisaye pour près d'un million d'euros. Plus de 300 stagiaires y sont accueillis chaque année.

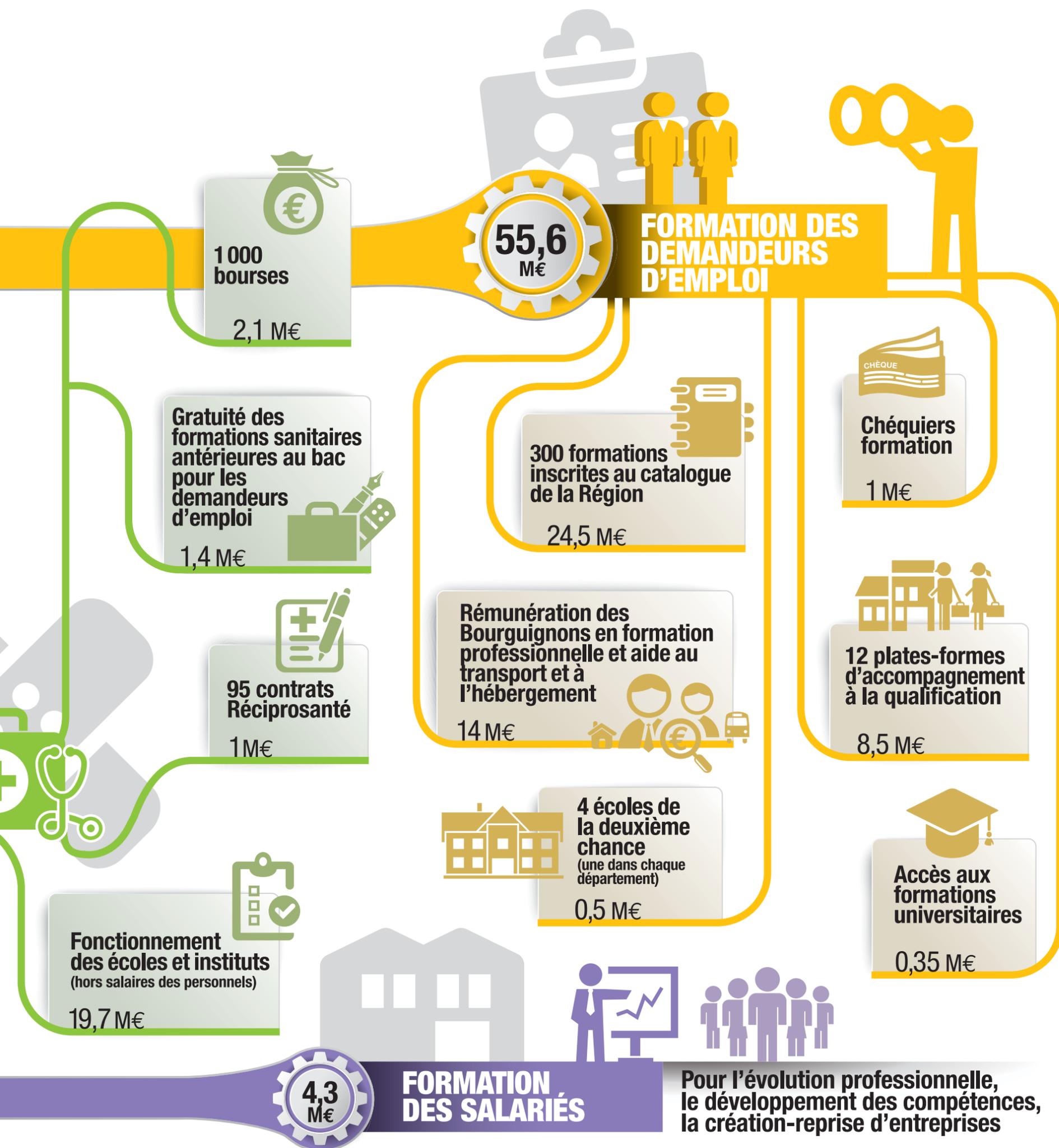


# La forma



Le détail de chaque compétence n'est pas exhaustif. Seules les principales actions régionales sont mentionnées.

# Formation : un budget phare de la Région



# La formation en questions

**Je suis en classe de 3<sup>e</sup>, je recherche une formation professionnelle. Quelles solutions existe-t-il ?**

Deux voies sont possibles : la scolarité en lycée professionnel ou l'alternance avec un contrat de travail. Un lycée professionnel prépare à des CAP et bac pro. Après un premier diplôme, on peut accéder à l'emploi ou poursuivre sa formation : en bac pro, après un CAP ; en mention complémentaire, brevet de technicien supérieur (BTS), institut universitaire de technologie (IUT), voire licence, après un bac pro. Il est aussi possible d'opter pour l'alternance sous la forme d'un contrat d'apprentissage : salarié d'une entreprise, vous continuez à vous former dans un centre de formation d'apprentis (voir la question sur l'apprentissage en bas de page). ■



**J'ai quitté prématurément le système scolaire et je ne trouve pas de travail. Que puis-je faire ?**

Il est possible de reprendre une formation. **Quatre écoles de la deuxième chance** (une dans chaque département) peuvent vous accueillir, si vous avez moins de 30 ans.



Elles proposent un parcours de formation individualisée, en alternance, menant à l'emploi ou à une qualification professionnelle dans un domaine choisi. Pendant la formation (remise à niveau sur les savoirs de base, activités socio-professionnelles et culturelles, stages pratiques en entreprise), vous pouvez bénéficier d'une rémunération par le conseil régional de Bourgogne.

Vous pouvez aussi faire le choix de l'alternance en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, ou encore d'une action de formation professionnelle proposée par le conseil régional. Autant de dispositifs qui vous permettront d'obtenir une qualification ou de vous insérer professionnellement.

Pour vous aider dans vos recherches, prenez contact avec les missions locales, Pôle emploi ou le centre d'aide à la décision le plus proche de chez vous. Retrouvez leurs coordonnées sur le site [www.region-bourgogne.fr](http://www.region-bourgogne.fr)



**Je suis demandeur d'emploi, je suis peu qualifié et je ne sais pas quel secteur professionnel ou quel métier choisir. Qui peut m'aider ?**

Sur prescription de votre conseiller (Pôle emploi, mission locale ou Cap emploi), vous pouvez vous rendre dans l'une des 12 **plates-formes d'accès à la qualification** (PAQ) mises en place par le conseil régional. La PAQ, à travers une offre de services personnalisés, vous aide à définir votre projet professionnel, à le valider et acquérir les pré-requis nécessaires pour entrer en formation qualifiante ou trouver un emploi. Elle vous accompagne également pendant votre formation. ■

**Je suis demandeur d'emploi, j'ai un projet professionnel mais la formation qui me permettrait de concrétiser mon projet ne figure pas dans le catalogue des formations de la Région. Le conseil régional peut-il quand même m'aider ?**



Le conseil régional a mis en place un dispositif d'aide individuelle : le **chèque formation**. Il permet de financer tout ou partie du coût de votre formation qualifiante de niveau BEP/CAP à bac+2. Pour en bénéficier, contactez votre conseiller (Pôle emploi, mission locale ou Cap emploi). Retrouvez la liste sur le site [www.region-bourgogne.fr](http://www.region-bourgogne.fr)

**Je suis demandeur d'emploi et je souhaite faire une VAE (validation des acquis de l'expérience). De quelle aide puis-je bénéficier ?**

Le conseil régional finance un réseau de Points relais conseil afin d'assurer l'accueil, l'information et le conseil aux personnes qui souhaitent s'engager dans une VAE. Si votre projet est validé, vous pouvez bénéficier d'un **passport VAE**, qui permet le financement de la phase d'accompagnement jusqu'à la tenue du jury. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter un Point relais information ou conseil en VAE. Retrouvez la liste sur le site [www.region-bourgogne.fr](http://www.region-bourgogne.fr)



**Quelle rémunération puis-je avoir quand je suis en formation continue ?**



La rémunération des stagiaires de la formation professionnelle dépend de l'âge, de la situation familiale et des activités professionnelles antérieures. En moyenne, elle s'établit à 650 € pour une personne ayant exercé une activité salariée de 6 mois au cours d'une période de 12 mois. Elle varie, en fonction de l'âge, entre 130 € et 400 € pour une personne ne pouvant justifier d'une activité salariée de 6 mois au cours d'une période de 12 mois. ■

**Est-ce que l'apprentissage est un bon dispositif pour trouver un emploi ?**



L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier en entreprise. C'est une **excellente formule de pré-recrutement pour les employeurs**, qui permet de former leurs futurs collaborateurs aux particularités de l'entreprise. Par l'apprentissage, vous pouvez vous former sur une large palette de métiers, du niveau CAP au niveau bac + 5/6, être rémunéré pendant votre formation (entre 25 et 75 % du Smic), trouver très rapidement un emploi à la fin de vos études (près de 7 apprentis sur 10 ont un emploi sept mois après leur diplôme). Rendez-vous sur [www.region-bourgogne.fr](http://www.region-bourgogne.fr) pour connaître l'ensemble des formations disponibles en apprentissage. ■

**Je suis salarié et je veux évoluer. Comment faire ?**



Vous pouvez bénéficier d'un **conseil en évolution professionnelle**, mis en place par le conseil régional. Accessible à tous les salariés bourguignons (CDD, CDI, intérimaires, saisonniers), ce service vous permet de profiter, en dehors du cadre de l'entreprise, d'entretiens confidentiels afin de réfléchir à l'ensemble des étapes possibles pour évoluer : formation, reconversion, promotion, changement d'emploi, qualification, validation des acquis de l'expérience (VAE)... Dans l'un des 20 Points relais conseil de Bourgogne, un conseiller vous aide à construire une réponse adaptée à votre projet. Il vous oriente dans sa mise en œuvre, afin que vous ayez le maximum de chances de réussite. Retrouvez la liste des Points relais conseil sur [www.region-bourgogne.fr](http://www.region-bourgogne.fr)

**Je suis demandeur d'emploi et je souhaite me former pour être auxiliaire de puériculture. Que dois-je faire ? Est-ce que je peux être aidé ?**

Il existe une seule formation d'auxiliaire de puériculture en Bourgogne. Elle est dispensée par l'école de la Croix-Rouge française à Quetigny. Cette formation est accessible sur concours et 35

places sont ouvertes chaque année. **La Région peut, sous conditions, prendre en charge votre formation et vous verser une rémunération**, en cas d'absence d'indemnisation par Pôle emploi. Pour cela, vous devez être inscrit depuis au moins 3 mois dans les 12 derniers mois à Pôle emploi, et ne pas avoir déjà suivi une formation sanitaire et sociale financée par la Région dans les 2 ans précédant votre entrée en formation. ■



Une offre adaptée en permanence aux besoins

# Former utile !



La Région fait évoluer constamment son offre de formations pour répondre aux besoins des entreprises et des Bourguignons.

**La Région travaille avec ses partenaires pour adapter l'offre de formation aux besoins des Bourguignons, des entreprises et des territoires.**

Trois cents formations sont proposées chaque année par le conseil régional aux demandeurs d'emploi. Pour qu'elles correspondent aux besoins sociaux et économiques, la Région adapte ce programme tous les six mois. « Notre souci constant est de faire évoluer notre offre de formation », précise Christophe Cournault, directeur de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'emploi au conseil régional. « Nous prenons en compte la diversité des territoires. Les besoins ne sont pas les mêmes à Dijon ou en milieu rural où l'on doit répondre aux problèmes de mobilité. » Douze comités territoriaux de formation ont ainsi été créés pour prendre en compte les problé-

matiques des différentes zones de formation. « Ces comités rassemblent de nombreux acteurs de la formation du territoire : élus, services de l'État, partenaires sociaux, représentants des chambres consulaires et structures en charge de la prescription et de l'animation, c'est une instance privilégiée de dialogue. » Les orientations émises sont ensuite traitées par les groupes locaux de formation. Cette instance technique est co-pilotée par les cinq référents territoriaux de la Région et ceux de Pôle emploi. « Ils enrichissent la réflexion et déclinent les orientations émises lors des comités territoriaux. »

**Un catalogue des formations adapté au fil de l'eau**

Les branches professionnelles sont également consultées, une fois par an, pour faire le point sur les besoins en compétences (niveau de formation requis) et

les évolutions des métiers. Le conseil régional peut ensuite élaborer le catalogue des formations. Cette année, la Région innove en proposant un mode de formation différent dans l'industrie et le bâtiment (voir article page 15). « Nous proposons un socle commun de formation puis chaque stagiaire a la possibilité de se spécialiser. » Et si la Région constate un manque sur un territoire, elle peut commander une formation précise. « L'année dernière, le cluster éolien nous a fait part de son besoin en salariés spécialisés dans la maintenance des éoliennes. Nous avons mis en place avec Pôle emploi une formation dans ce domaine et les huit personnes formées ont été embauchées. » Car c'est bien là tout l'enjeu du programme régional de formation professionnelle : permettre à chaque demandeur d'emploi formé de retrouver un emploi. ■

## POINT DE VUE

« Investir dans la formation, c'est proposer un avenir aux Bourguignons »

**Fadila Khattabi**  
vice-présidente en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage



« Dans un monde en pleine mutation, nous devons répondre aux enjeux présents liés à la formation professionnelle tout en anticipant l'avenir. Nous devons tenir compte des nombreuses sollicitations de nos concitoyens et des entreprises, tout en ayant une vision sur les futurs besoins de formation en

Bourgogne. Deux objectifs essentiels déterminent notre action. Le premier vise à doter chaque Bourguignon des compétences professionnelles qui lui sont nécessaires pour accéder à l'emploi, pour progresser dans le métier qu'il exerce, ou pour en changer. L'offre de formation doit donc être non seulement riche, diverse, de qualité, mais aussi organisée en étroite corrélation avec le besoin des entreprises. Le second objectif est de veiller à ce que chaque personne, quelles que soient son origine géographique et sa situation personnelle, puisse accéder à la formation. Investir dans la formation, c'est tout à la fois proposer un avenir aux Bourguignons, contribuer au développement de nos entreprises et à l'attractivité de nos territoires. » ■

## Un comité sur la formation au cœur de l'Autunois



**Pour élaborer son catalogue de formations professionnelles, le conseil régional a mis en place douze comités territoriaux de formation. Ils se sont réunis pour la première fois cette année.** À Autun, le comité territorial de formation, présidé par Fadila Khattabi, vice-présidente en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage, s'est tenu début octobre. Il a rassemblé les différents acteurs de la formation professionnelle du territoire. « C'est une excel-

lente initiative de la Région de venir sur le terrain auprès des différents acteurs de la formation, souligne Rémy Rebeyrotte, maire d'Autun. Cette réunion nous a permis de mieux comprendre comment s'élabore le programme de formations professionnelles et de faire remonter les besoins. » Olivier Curie, représentant de la CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres) a également participé à cette réunion. « J'appar-

tiens à une organisation syndicale de salariés, c'est à ce titre que j'ai été convié. Ce comité a également été l'occasion de rencontrer les personnes travaillant à la Région. »

**De futures formations textiles**

Une première prise de contact pour Olivier Curie qui a pu faire part de ses remarques. « Nous avons l'avantage de bien connaître notre territoire et ses spécificités. J'ai ainsi pu

parler de la problématique de l'industrie textile. Cette activité est présente dans l'Autunois, malheureusement les formations initiales ont disparu et la transmission des compétences devient difficile. C'est un vrai besoin du territoire, il est important d'engager une réflexion sur les formations textiles. » Le diagnostic d'Olivier Curie sera pris en compte lors de l'élaboration du catalogue de formations professionnelles par le conseil régional. ■

## Retour à l'emploi

# Des formations pour

**La Région aide les demandeurs d'emploi à se former pour retrouver un travail. Au cœur du service public qu'elle met en œuvre : un catalogue de 300 formations qualifiantes.**

Aux demandeurs d'emploi qui n'ont pas trouvé de formation correspondant à leur projet dans ce programme, la Région peut attribuer un chèque formation. Elle propose aussi une aide personnalisée dans l'une des 12 plateformes d'accompagnement à la qualification (PAQ) aux demandeurs d'emploi qui ne savent pas quel métier et quelle formation choisir. Karine, Arnaud, Astrid et Alain ont bénéficié d'un coup de pouce de la Région. Témoignages.

### De l'esthétique à la soudure

Après une rupture conventionnelle, Karine Clément s'est inscrite à Pôle emploi et a vite songé à se réorienter. « J'ai exercé dans les domaines de l'esthétique et de l'agroalimentaire et, comme j'aime

les activités manuelles, j'ai pensé à la métallurgie, un secteur qui recrute. Pôle emploi m'a aiguillée vers la plateforme d'accompagnement à la qualification (PAQ), un vrai tremplin et une expérience riche. Les formateurs étaient à l'écoute et m'ont donné de bons conseils pour avancer, notamment pour refaire CV, lettres de motivation et chercher des stages. Une étape difficile car

**« A LA PAQ, ON NOUS DONNE DES OUTILS POUR REPARTIR SUR DE BONNES BASES ET TESTER UN NOUVEAU MÉTIER. »**

peu d'entreprises voulaient prendre une femme en stage de soudure ! Après quelques essais, j'ai commencé un contrat de professionnalisation dans une entreprise au Creusot. Puis, j'ai été recrutée par Sotralenz à Montchanin qui m'a formée. Je suis en CDI depuis plus d'un an. »



Karine Clément a été aidée par une plateforme d'accompagnement à la qualification. Elle est aujourd'hui soudeuse chez Sotralenz.



Astrid Maratray est gouvernante générale à La Côte Saint-Jacques à Joigny.

### S'investir dans l'aide à la personne

Arnaud Kandulski souhaitait travailler avec des personnes âgées. Il est aussi passé par la PAQ. « J'étais entraîneur de basket depuis 20 ans et distributeur de journaux, mais ça ne me convenait plus. J'ai pris rendez-vous avec mon conseiller Pôle emploi qui s'est occupé de tout pour que j'intègre la PAQ. J'ai trouvé ces six mois de formation super, car on nous donne des outils pour repartir sur de bonnes bases et tester un nouveau métier. J'ai été pris dans la formation d'agent d'accompagnement auprès des personnes âgées et/ou dépendantes au Greta de Montceau-les-Mines. Ce n'est pas évident de retourner à l'école à 39 ans, mais je suis content. C'est intéressant, à la fois théorique et pratique. C'est une chance de bénéficier de la PAQ et d'une aide financière pour sa formation. C'est un bon tremplin pour redémarrer professionnellement. »

### Évoluer dans l'hôtellerie

Astrid Maratray a décroché le titre de gouvernante en hôtellerie. « Mon conseiller Pôle emploi m'a parlé du programme de formations qualifiantes, j'ai pu intégrer celle de gouvernante en Saône-et-Loire et obtenir un financement de la Région. Un beau coup de

pouce. Mes stages ont débouché sur un poste d'assistante à l'hôtel de la Cour des Loges à Lyon. J'ai été promue gouvernante générale, c'est-à-dire responsable du personnel en charge du ménage et des stocks. Après six ans, j'ai souhaité revenir en Bourgogne et suis gouvernante générale à La Côte Saint-Jacques à Joigny. Ce secteur est porteur. J'envisage de suivre d'autres formations pour évoluer. »

### Paré pour le décollage

A 52 ans, Alain Schutz prépare son brevet de pilote de ballons à air chaud dans le but de créer une activité de vol en montgolfière, à Chambœuf. « J'ai travaillé dans l'aéronautique, j'ai ensuite lancé une entreprise dans le secteur de l'environnement puis j'ai eu un accident et suis aujourd'hui reconnu comme adulte handicapé. J'ai eu connaissance du chèque formation de la Région par Pôle emploi et j'ai pu obtenir le financement de mon stage. Bénéficier du chèque formation m'a permis de sortir de l'impasse. C'est une satisfaction de se former à un métier et de lancer une activité qui donne du plaisir aux gens. Cette aide est méconnue, elle donne pourtant l'élan pour faire aboutir des projets. » ■

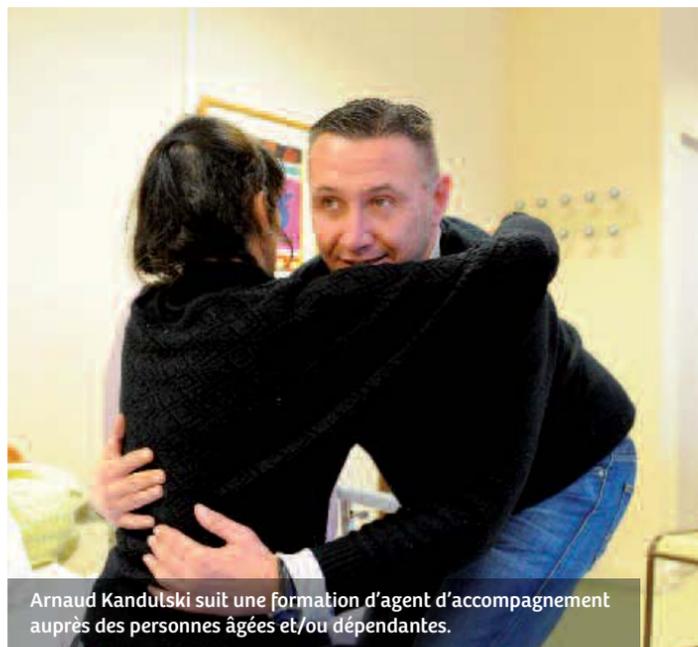
## Formation des demandeurs

**Thierry Spigolis**, délégué régional Bourgogne de l'institut de formation et de promotion des adultes (IFPA).



« Maîtriser les techniques de recherche d'emploi comme l'entretien d'embauche, le CV ou la lettre de motivation est un point essentiel mais pas suffisant pour décrocher un job. En particulier pour ceux qui vivent leur âge, leur lieu de vie ou leur parcours comme un obstacle à l'insertion professionnelle. L'IFPA, en partenariat avec Impro 2, et en réponse à une demande de la Région, propose une pédagogie innovante pour déclencher des changements comportementaux, dans le cadre de l'action Détours. Au programme : trois ateliers indépendants mais complémentaires de un à trois jours, qui comprennent des jeux de rôles, du théâtre d'improvisation, des défis à relever seul ou en groupe. Par le biais de cette pédagogie détournée, on s'aperçoit que les candidats repoussent leurs propres limites, développent un esprit d'équipe et retrouvent confiance. Leur perception d'eux-mêmes et des autres évolue et permet de révéler leurs atouts tout en levant les freins inhibant leurs initiatives. »

# redémarrer



Arnaud Kandulski suit une formation d'agent d'accompagnement auprès des personnes âgées et/ou dépendantes.



Alain Schutz prépare son brevet de pilote de ballons à air chaud.

## Sur les bancs de l'université

**Etre demandeur d'emploi et suivre une formation à l'Université de Bourgogne avec l'aide de la Région, c'est possible. Plus de cinquante formations sont proposées et prises en charge financièrement.**

Maryse Petiot, 55 ans, licenciée économique fin 2012, a pu intégrer le master ergonomie en octobre 2013. « J'ai un BEP comptabilité. J'ai accompli ma carrière dans l'automobile et suivi plusieurs formations en gestion, commerce, qualité. Puis j'ai passé une certification en management. Chez mon dernier employeur, j'ai suivi la mise en place de procédures liées aux risques professionnels et cela m'a beaucoup intéressée. Après mon licenciement, je me suis donc renseignée auprès de Pôle emploi et du Service universitaire de formation continue de Bourgogne (Sufcob) où j'ai rencontré des psychologues du travail et ingénieurs de formation qui m'ont aidée à prendre conscience de ce que je souhaitais faire. J'ai réalisé mon dossier et, grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE), j'ai été acceptée au sein du master ergonomie et gestion des risques professionnels. Le fait que la Région ait pris en charge cette année d'études est un vrai coup de pouce, car le coût est souvent un frein. » ■



Maryse Petiot a intégré le master ergonomie, suite à un licenciement.

## Demandeurs d'emploi : ils innovent

**Fabienne Petit, directrice générale de l'institut régional de formation pour adultes (IRFA) Bourgogne.**



« Parce que les personnes en échec scolaire ou professionnel sont souvent peu motivées par les propositions de formation classique, nous avons mis en place une action baptisée culture-radio-insertion, d'une durée de 18 semaines, qui intègre l'animation d'émissions de radio grâce à un partenariat établi avec deux radios locales. En se mettant dans la

posture d'animateur radio à partir de thématiques qu'ils choisissent, les stagiaires apprennent à développer des compétences socle : lire, écrire, débattre, s'exprimer et mieux appréhender les techniques d'information et de communication. Ils travaillent également sur leur projet professionnel afin de préparer l'étape suivante. »

**Jean-François Pietropaoli, directeur général de JFP Consultants.**



« C'est insupportable d'entendre dire qu'une personne sans emploi, qualifiée de senior, est trop âgée pour être recrutée. J'ai donc créé, dans le cadre des formations innovantes financées par la Région, le programme Action Senior destiné à rendre employables les 45 ans et plus. Le 2 décembre, une première promotion de 10 stagiaires a démarré ce cursus par une série

de séminaires planifiés sur 11 semaines. Au programme : développement personnel et formations axées terrain avec une étude de cas hebdomadaire à mener. À l'issue de ce parcours, chaque participant bénéficie d'un accompagnement individualisé durant six mois pour l'aider dans sa recherche d'emploi ou dans la création de son activité. »

## EN BREF



### Les PAQ de Bourgogne

En 2012, la Région a ouvert douze plateformes d'accompagnement à la qualification (PAQ) pour aider les demandeurs d'emploi à construire leur projet professionnel et à accéder à une formation qualifiante.

#### Vous habitez :

- à Dijon et Beaune  
**PAQ de Dijon**  
03 80 73 96 40
- à Mâcon  
**PAQ de Mâcon**  
03 85 39 53 60
- au Creusot-Montceau, Autun, Chalon-sur-Saône, Louhans et Charolais  
**PAQ de Chalon-sur-Saône**  
03 85 42 73 60
- dans le Pays Nevers Sud Nivernais  
**PAQ de Nevers**  
03 86 93 05 05
- dans le Pays Bourgogne Nivernaise  
**PAQ de Nevers**  
03 86 59 74 59
- dans le Pays Nivernais Morvan  
**PAQ de Château-Chinon**  
03 86 79 49 30
- en Haute Côte-d'Or et à Avallon  
**PAQ d'Avallon**  
03 86 34 18 66
- à Auxerre  
**PAQ d'Auxerre**  
03 86 72 10 40
- à Sens  
**PAQ de Sens**  
03 86 65 87 30



### Se former à l'université

La Région et l'Université de Bourgogne - via le Service universitaire de formation continue de Bourgogne (Sufcob) - s'associent pour promouvoir l'offre de formation continue universitaire, l'accès à l'enseignement supérieur pour les personnes non-titulaires d'un baccalauréat, l'accès des demandeurs d'emploi aux formations universitaires professionnelles, la validation des acquis de l'expérience (VAE), le développement de la formation ouverte et/ou à distance (FOAD). La Région prend en charge la formation des demandeurs d'emploi. Au total, une cinquantaine de formations sont proposées.

**Renseignements :**  
Sufcob au 03 80 39 51 80.



# 3000 formations pour les demandeurs d'emploi

La Région finance chaque année plus de 300 actions de formation dans de nombreux domaines pour les demandeurs d'emploi. La liste qui suit n'est pas exhaustive. Elle présente les formations proposées à partir de janvier 2014. Elle sera complétée en cours d'année prochaine par l'achat d'autres formations.

## Pour en savoir plus

**Vous pouvez contacter le 0 800 888 111**  
numéro gratuit d'information sur la formation professionnelle du conseil régional de Bourgogne,  
du lundi au vendredi,  
9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
**Le site du C2R Bourgogne :**  
[www.c2r-bourgogne.org](http://www.c2r-bourgogne.org)

## MODE D'EMPLOI

**Les formations sont classées par secteur d'activité. Pour chacune d'elles sont mentionnés :**

- l'intitulé de la formation
- le département ou la ville du lieu de formation
- le niveau de sortie (si la formation donne lieu à une certification, un diplôme ou un certificat de qualification professionnelle)
- la durée en jours ou en mois, donnée à titre indicatif

### Qui peut en bénéficier ?

Tout demandeur d'emploi.

Plus particulièrement, les formations sont accessibles aux :

- plus de 26 ans sans condition de niveau, carence, etc.
- moins de 26 ans dépourvus de qualification professionnelle sanctionnée par une certification professionnelle
- moins de 26 ans titulaires d'une qualification professionnelle sanctionnée par une certification professionnelle de niveau V ou plus, seulement dans le cadre d'un CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale) ou d'un ANI (Accord national interprofessionnel) ou dans le cas de secteurs prioritaires déterminés par le conseil régional

### Comment ?

Le demandeur d'emploi doit s'adresser à son conseiller (Mission locale, Pôle emploi ou Cap Emploi) qui l'accompagnera dans l'élaboration de son projet professionnel et pourra, si nécessaire, l'orienter vers l'une de ces formations.

Retrouvez les coordonnées de ces structures sur



## LEXIQUE

## Les niveaux de formation

Niveau I (BAC + 5 et plus)  
Niveau II (BAC + 3 et 4)  
Niveau III (BAC + 2 : BTS, DUT, fin de 1<sup>er</sup> cycle enseignement supérieur)  
Niveau IV (Bac)  
Niveau V (BEP, CAP)

## Sigles

|          |   |
|----------|---|
| BP       | Brevet professionnel  |
| BPA      | Brevet professionnel agricole   |
| BPJEPS   | Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport |
| BTS      | Brevet de technicien supérieur  |
| BTSA     | Brevet de technicien supérieur agricole                                   |
| CAP      | Certificat d'aptitude professionnelle                                     |
| CAPA     | Certificat d'aptitude professionnelle agricole                            |
| CQP      | Certificat de qualification professionnelle                               |
| CS       | Certificat de spécialisation  |
| DAEU     | Diplôme d'accès aux études universitaires                                 |
| DE       | Diplôme d'État  |
| DIU      | Diplôme interuniversitaire  |
| DU       | Diplôme universitaire   |
| DUT      | Diplôme universitaire de technologie                                      |
| FOAD     | Formation ouverte et/ou à distance  |
| LP       | Licence professionnelle   |
| MASTER 2 | Seconde année de master   |
| MC       | Mention complémentaire  |
| TP       | Titre professionnel   |

## AGRICULTURE PÊCHE - FORÊTS ESPACES VERTS

### BP option aménagements paysagers

Niveau de sortie : niveau IV

Quetigny (21) / Nb jours : 171  
Charolles (71) / Nb jours : 171

### BP option responsable d'atelier de productions agricoles

Niveau de sortie : niveau IV

Quetigny (21) / Nb jours : 178

### BP option responsable d'exploitation agricole

Niveau de sortie : niveau IV

Beaune, Quetigny (21) / Nb jours : 171  
Charolles, Etang-sur-Aroux (71) / Nb jours : 183  
Venoy (89) / Nb jours : 183

### BP option responsable d'exploitation agricole, orientation agriculture biologique

Niveau de sortie : niveau IV

Château-Chinon (58) / Nb jours : 171

### BP option responsable d'exploitation agricole, viticulture et œnologie

Niveau de sortie : niveau IV

Davayé (71) / Nb jours : 176

### BPA option travaux de conduite et entretien des engins agricoles

Niveau de sortie : niveau V

Quetigny (21) / Nb jours : 171

### BPA option travaux de la vigne et du vin

Niveau de sortie : niveau V

Beaune (21) / Nb jours : 171

### BPA option travaux des aménagements paysagers

Niveau de sortie : niveau V

Charolles (71) / Nb jours : 171

### BPA option travaux des productions horticoles, spécialité horticulture ornementale et légumière

Niveau de sortie : niveau V

Quetigny (21) / Nb jours : 171

### BPA option viticulture

Niveau de sortie : niveau V

Venoy (89) / Nb jours : 171

### BTSA viticulture-œnologie

Niveau de sortie : niveau III

Davayé (71) / Nb jours : 214

### CAPA productions florales et légumières

Niveau de sortie : niveau V

Gron (89) / Nb jours : 171

### CS conduite d'un élevage caprin et commercialisation des produits

Niveau de sortie : niveau IV

Davayé (71) / Nb jours : 140

### CS taille et soin des arbres

Niveau de sortie : niveau V

Etang-sur-Aroux (71) / Nb jours : 133

### Ouvrier(ère) polyvalent(e) en viticulture, taille de la vigne

Validation partielle d'une certification de niveau V

Venoy (89) / Nb jours : 45

### Ouvrier(ère) tractoriste

Validation partielle d'une certification de niveau V

Côte-d'Or  
Saône-et-Loire

### Taille de la vigne

Validation partielle d'une certification de niveau V

Beaune (21) / Nb jours : 45

### Taille de la vigne et initiation à la conduite de l'enjambeur

Validation partielle d'une certification de niveau V

Cosne-Cours-sur-Loire (58) / Nb jours : 43

### TP ouvrier(ère) du paysage et entretien du matériel

Niveau de sortie : niveau V

Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 160

### Viticulture

Validation partielle d'une certification de niveau V

Mâcon (71) / Nb jours : 43

## AGROALIMENTAIRE

### CAPA industrie agroalimentaire

Niveau de sortie : niveau V

Quetigny (21) / Nb jours : 171  
Davayé (71) / Nb jours : 171

### CS responsable technico-commercial(e) en vins et produits dérivés

Niveau de sortie : niveau III

Beaune (21) / Nb jours : 80

### Ouvrier(ère) de production en industrie agroalimentaire

Niveau de sortie : niveau V

Yonne

## ARTS APPLIQUÉS ARTISANAT D'ART ESTHÉTIQUE INDUSTRIELLE

### CAP céramiste-potier(ère)

Niveau de sortie : niveau V

Saint-Amand-en-Puisaye (58) / Nb jours : 171

### CAP conversion céramiste-potier(ère)

Niveau de sortie : niveau V

Saint-Amand-en-Puisaye (58) / Nb jours : 171

### CAP décorateur(trice) faïencier(ère)

Niveau de sortie : niveau V

Saint-Amand-en-Puisaye (58) / Nb jours : 171

### Céramiste créateur(trice)

Niveau de sortie : niveau III

Saint-Amand-en-Puisaye (58) / Nb jours : 214

### Email appliqué à l'art et à l'industrie

Niveau de sortie : niveau IV

Saint-Amand-en-Puisaye (58) / Nb jours : 171

## BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS



### CAP installateur(trice) thermique, entretien de chaudière, diagnostic dysfonctionnement

Niveau de sortie : niveau V

Chalon-sur-Saône (71) / Nb jours : 171

### CAP maçon(onne)

Niveau de sortie : niveau V

Chalon-sur-Saône (71) / Nb jours : 171

### CAP plâtrier(ère)-plaquiste

Niveau de sortie : niveau V

Dijon (21) / Nb jours : 172

### CAP constructeur(trice) en canalisations des travaux publics

Niveau de sortie : niveau V

Fénay (21) / Nb jours : 160

### CQP enduseur(euse)-façadier(ère) - isolation thermique par l'extérieur

Niveau de sortie : niveau V

Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 100

### CQP installateur(trice) en systèmes thermiques solaires et photovoltaïques

Niveau de sortie : niveau IV

Auxerre (89) / Nb jours : 105

### Dessin et modélisation assistés par ordinateur pour la construction

Niveau de sortie : niveau III

Clunay (71) / Nb jours : 170

### Dispositif bâtiment, multi-certifications

Niveau de sortie : niveau V

Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 159

### Technicien(enne) de bureau d'études dans le secteur de l'électricité

Niveau de sortie : niveau IV

### TP carreleur(euse) [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 140

Nevers (58) / Nb jours : 140

Migennes (89) / Nb jours : 140

### TP coffreur(euse) bancheur(euse) option bâtiment [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 140

### TP constructeur(trice) professionnel(elle) en voirie et réseaux [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Fénay (21) / Nb jours : 130

Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 140

### TP couvreur(euse)

Niveau de sortie : niveau V

Auxerre (89) / Nb jours : 128

### TP couvreur(euse)-zingueur [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Nevers (58) / Nb jours : 155

Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 155

### TP façadier(ère)-peintre [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 140

### TP maçon(onne) [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 120

Nevers (58) / Nb jours : 120

Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 120

Migennes (89) / Nb jours : 120

### TP peintre en bâtiment [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 130

Migennes (89) / Nb jours : 130

### TP plaquiste [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 120

Nevers (58) / Nb jours : 120

Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 120

Migennes (89) / Nb jours : 120

### TP poseur(euse) de menuiseries et d'aménagements intérieurs - PMAI [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Migennes (89) / Nb jours : 125

### TP poseur(euse) installateur(trice) menuiseries, fermetures et équipements - PIMFE [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Migennes (89) / Nb jours : 140

### TP solier(ère)-moquetiste [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 100

Migennes (89) / Nb jours : 100

### TP technicien(enne) supérieur(e) en système d'information géographique

Niveau de sortie : niveau III

Avallon (89) / Nb jours : 171

## BOIS



### Agent(e) polyvalent(e) de scierie

Etang-sur-Aroux (71) / Nb jours : 45

### BPA option travaux forestiers

Niveau de sortie : niveau V

Etang-sur-Aroux (71) / Nb jours : 171

### CAP menuisier(ère) installateur(trice)

Niveau de sortie : niveau V

Autun (71) / Nb jours : 171

### Technicien(enne) d'études en construction bois

Niveau de sortie : niveau IV

Nièvre

### TP charpentier(ère)-bois [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Nevers (58) / Nb jours : 155

### TP menuisier(ère) d'agencement [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 155

Nevers (58) / Nb jours : 155

### TP monteur(euse) en construction bois [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V

Nevers (58) / Nb jours : 155

## COMMERCE DISTRIBUTION

### Assistant(e) chef de rayon

Niveau de sortie : niveau IV  
Chalon-sur-Saône (71) / Nb jours : 171

### Attaché(e) commercial(e)

Niveau de sortie : niveau III  
Nevers (58) / Nb jours : 145  
Mâcon (71) / Nb jours : 165

### Attaché(e) commercial(e), option banque et assurance

Niveau de sortie : niveau III  
Auxerre (89) / Nb jours : 171

### CAP employé(e) de commerce multi-spécialités

Niveau de sortie : niveau V  
Le Creusot (71) / Nb jours : 171

### CAP employé(e) de vente spécialisé(e) - option alimentaire et non alimentaire

Niveau de sortie : niveau V  
Paray-le-Monial (71) / Nb jours : 171

### Conseiller(ère) commercial(e) banque-assurance

Niveau de sortie : niveau III  
Mâcon (71) / Nb jours : 171

### Conseiller(ère) vendeur(euse)

Niveau de sortie : niveau IV  
Quetigny (21) / Nb jours : 120

### Gestionnaire commercial(e) en banque et assurance

Niveau de sortie : niveau III  
Quetigny (21) / Nb jours : 150

### TP assistant(e) commercial(e)

Niveau de sortie : niveau III  
Quetigny (21) / Nb jours : 140

### TP assistant(e) import/export gestionnaire commercial(e) bilingue

Niveau de sortie : niveau III  
Quetigny (21) / Nb jours : 146

### TP attaché(e) commercial(e)

Niveau de sortie : niveau IV  
Dijon (21) / Nb jours : 125  
Migennes (89) / Nb jours : 140

### TP employé(e) commercial(e) en magasin

Niveau de sortie : niveau V  
Beaune, Chenôve, Montbard (21) / Nb jours : 81  
Nevers (58) / Nb jours : 89  
Auxerre, Sens (89) / Nb jours : 81

### TP négociateur(trice) technico-commercial(e)

Niveau de sortie : niveau III  
Quetigny (21) / Nb jours : 170

### TP vendeur(euse) conseil en magasin

Niveau de sortie : niveau IV  
Chenôve (21) / Nb jours : 117  
Mâcon (71) / Nb jours : 117

### Vendeur(euse) conseil dans le secteur non alimentaire

Niveau de sortie : niveau V  
Nièvre

### Vendeur(euse) conseiller(ère) commercial(e)

Niveau de sortie : niveau IV  
Nevers (58) / Nb jours : 168  
Auxerre, Sens (89) / Nb jours : 171

### Vendeur(euse) conseiller(ère) commercial(e) en vins et spiritueux

Niveau de sortie : niveau IV  
Beaune (21) / Nb jours : 157

### Vendeur(euse) dans le secteur alimentaire

Niveau de sortie : niveau V  
Yonne

## GESTION COMPTABILITÉ SECRÉTARIAT

### Assistant(e) de comptabilité et d'administration (ASCA)

Validation partielle d'une certification de niveau V  
Montbard (21) / Nb jours : 37

### Secrétaire comptable

Niveau de sortie : niveau IV  
Côte-d'Or

### TP comptable assistant(e)

Niveau de sortie : niveau IV  
Quetigny (21) / Nb jours : 154

### TP gestionnaire de paie

Niveau de sortie : niveau III  
Quetigny (21) / Nb jours : 130

## HÔTELLERIE RESTAURATION TOURISME

### BP sommelier(ère)

Niveau de sortie : niveau IV  
Beaune (21) / Nb jours : 160

### CAP agent(e) polyvalent(e) de restauration

Niveau de sortie : niveau V  
Nevers (58) / Nb jours : 171  
Paray-le-Monial (71) / Nb jours : 171  
Sens (89) / Nb jours : 164

### CAP cuisine

Niveau de sortie : niveau V  
Sens (89) / Nb jours : 164

### Employé(e) polyvalent(e) de restauration

Niveau de sortie : niveau V  
Yonne

### Employé(e) polyvalent(e) en hôtellerie

Niveau de sortie : niveau V  
Nièvre

### Métiers de la cuisine

Niveau de sortie : niveau V  
Chagny (71) / Nb jours : 171

### Métiers des étages CAP services hôteliers

Niveau de sortie : niveau V  
Chagny (71) / Nb jours : 150

### Métiers du service en restauration

Niveau de sortie : niveau V  
Chagny (71) / Nb jours : 171

### TP agent(e) d'hôtellerie

Niveau de sortie : niveau V  
Dijon (21) / Nb jours : 65

### TP agent(e) de restauration

Niveau de sortie : niveau V  
Chagny, Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 100

### TP cuisinier(ère)

Niveau de sortie : niveau V  
Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 160

### TP gouvernant(e) en hôtellerie

Niveau de sortie : niveau IV  
Chagny (71) / Nb jours : 170

### TP réceptionniste en hôtellerie

Niveau de sortie : niveau IV  
Chagny (71) / Nb jours : 170

### TP serveur(euse) en restauration

Niveau de sortie : niveau V  
Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 100

## HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

### Agent(e) de prévention et de sécurité

Niveau de sortie : niveau V  
Nièvre  
Saône-et-Loire

### Agent(e) de propreté et d'hygiène

Validation partielle d'une certification de niveau V  
Chenôve (21) / Nb jours : 45  
Chalon-sur-Saône (71) / Nb jours : 45  
Migennes (89) / Nb jours : 45

### Agent(e) de sécurité cynophile

Niveau de sortie : niveau V  
Saint-Aubin-en-Charollais (71) / Nb jours : 110

### Agent(e) d'entretien

Niveau de sortie : niveau V  
Saône-et-Loire

### Agent(e) machiniste classique en propreté

Validation partielle d'une certification de niveau V  
Nevers (58) / Nb jours : 45

### Agent(e) qualifié(e) de sécurité

Niveau de sortie : niveau V  
Gueugnon (71) / Nb jours : 45

### CAP agent(e) de sécurité

Niveau de sortie : niveau V  
Gueugnon (71) / Nb jours : 171  
Sens (89) / Nb jours : 149

### TP agent(e) de sûreté et de sécurité privée

Niveau de sortie : niveau V  
Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 75  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 75

## INFORMATION (mise en forme et diffusion)

### BEP industries graphiques, option production graphique

Niveau de sortie : niveau V  
Beaune (21) / Nb jours : 171

## INFORMATIQUE RESEAUX DE COMMUNICATION

### TP développeur(euse) logiciel

Niveau de sortie : niveau III  
Quetigny (21) / Nb jours : 170

### TP infographiste-metteur(euse) en page

Niveau de sortie : niveau IV  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 140

### TP technicien(enne) réseaux et télécommunications d'entreprise

Niveau de sortie : niveau IV  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 170

### TP technicien(enne) supérieur(e) en réseaux informatiques et télécommunications

Niveau de sortie : niveau III  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 170

## MÉCANIQUE AUTOMATISME

### Agent(e) de maintenance et de service en nautisme fluvial

Niveau de sortie : niveau V  
Chenôve (21) / Nb jours : 160

### Conducteur(trice) de ligne d'embouteillage

Niveau de sortie : niveau V  
Côte-d'Or

### Contrôleur(euse) technique automobile

Niveau de sortie : niveau V

### Dessinateur(trice) projeteur(euse) CAO

Niveau de sortie : niveau III  
Cluny (71) / Nb jours : 170

### Technicien(enne) reconstruteur (trice) de moteurs thermiques et organes

Niveau de sortie : niveau IV

### TP conducteur(trice) d'installations et de machines automatisées (CIMA)

Niveau de sortie : niveau V  
Chenôve (21) / Nb jours : 85

### TP électricien(enne) de maintenance des systèmes automatisés [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V  
Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 155  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 155

### TP électromécanicien(enne) de maintenance industrielle (EMI) [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V  
Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 155  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 155

### TP fraiseur(euse) sur machine conventionnelle et à commande numérique [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 150

### TP opérateur(trice) régleur(euse) en usinage [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau V  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 150

### TP opérateur(trice) sur machine de tout type en industrie

Niveau de sortie : niveau V  
Saône-et-Loire

### TP technicien(enne) de maintenance industrielle [Parcours singulier]

Niveau de sortie : niveau IV  
Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 171  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 171  
Nièvre  
Yonne

### Usineur(euse) par commande numérique

Niveau de sortie : niveau V  
Yonne

### Usineur(euse) par commande numérique et traditionnelle

Niveau de sortie : niveau V  
Nièvre

## INDUSTRIE

**CAP réalisation en chaudronnerie industrielle**

Niveau de sortie : niveau V  
Chalon-sur-Saône (71) / Nb jours : 164

**MC agent(e) de contrôle non-destructif**

Niveau de sortie : niveau IV  
Montbard (21) / Nb jours : 150

**Soudeur(euse)**

Niveau de sortie : niveau V  
Yonne

**Technicien(enne) d'études en chaudronnerie et tuyauterie industrielle**

Niveau de sortie : niveau IV  
Saône-et-Loire

**TP agent(e) de fabrication d'ensembles métalliques (AFEM) [Parcours singulier]**

Niveau de sortie : niveau V  
Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 105  
Nevers (58) / Nb jours : 105  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 105

**TP chaudronnier(ère) [Parcours singulier]**

Niveau de sortie : niveau IV  
Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 171  
Nevers (58) / Nb jours : 171  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 171

**TP soudeur(euse) [Parcours singulier]**

Niveau de sortie : niveau V  
Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 140  
Nevers (58) / Nb jours : 140  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 140  
Migennes (89) / Nb jours : 140

**TP technicien(enne) d'atelier en usinage [Parcours singulier]**

Niveau de sortie : niveau IV  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 150

**TP tourneur(euse) sur machines conventionnelles et à commande numérique [Parcours singulier]**

Niveau de sortie : niveau V  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 150

**TP tuyauteur(euse) industriel(le) [Parcours singulier]**

Niveau de sortie : niveau V  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 105

SANTÉ  
ACTION SOCIALE  
SOINS AUX PERSONNES**Agent d'accompagnement auprès des personnes âgées et des personnes dépendantes (AAPAPD)**

Niveau de sortie : niveau V  
Montceau-les-Mines (71) / Nb jours : 111  
Avallon (89) / Nb jours : 158

**Assistant(e) de vie dépendance ou employé(e) familial(e)**

Niveau de sortie : niveau V  
Chenôve (21) / Nb jours : 100

**Assistant(e) de vie aux familles et dépendance**

Niveau de sortie : niveau V  
Decize, Nevers (58) / Nb jours : 99  
Louhans, Mâcon, Paray-le-Monial (71) / Nb jours : 111  
Migennes, Sens (89) / Nb jours : 99

**BTS économie sociale et familiale (ESF)**

Niveau de sortie : niveau III  
Chenôve (21) / Nb jours : 228

**CAP assistant(e) technique en milieux familial et collectif**

Niveau de sortie : niveau V  
Châtillon-sur-Seine (21) / Nb jours : 168  
Cosne-Cours-sur-Loire (58) / Nb jours : 171  
Autun (71) / Nb jours : 171

**CAPA services en milieu rural**

Niveau de sortie : niveau V  
Châtillon-sur-Seine (21) / Nb jours : 171  
Château-Chinon (58) / Nb jours : 171  
Charolles (71) / Nb jours : 171

**DE auxiliaire de vie sociale**

Niveau de sortie : niveau V  
Dijon (21) / Nb jours : 160  
Nevers (58) / Nb jours : 155  
Chalon-sur-Saône (71) / Nb jours : 160  
Auxerre (89) / Nb jours : 160

**DE conseiller(ère) en économie sociale et familiale (CESF)**

Niveau de sortie : niveau III  
Chenôve (21) / Nb jours : 171

**MC aide à domicile**

Niveau de sortie : niveau V  
Beaune (21) / Nb jours : 169  
Sens (89) / Nb jours : 166

**Préparation aux concours de niveau post-bac dans le secteur social**

Dijon (21) / Nb jours : 36  
Nevers (58) / Nb jours : 36

**Préparation aux concours ou épreuves de sélection Aide-soignant**

Beaune, Dijon (21) / Nb jours : 36  
Cosne-Cours-sur-Loire, Nevers (58) / Nb jours : 36  
Le Creusot, Mâcon (71) / Nb jours : 36  
Auxerre, Sens (89) / Nb jours : 36

**Préparation aux concours ou épreuves de sélection Auxiliaire-puériculture**

Auxerre, Sens (89) / Nb jours : 36

Se former  
dans le domaine  
de la santé

Le conseil régional assure la gratuité des formations de niveau V (BEP, CAP) aux demandeurs d'emploi : ambulancier(ère), auxiliaire de puériculture et aide-soignant(e). Il prend en charge la formation et verse une rémunération.

SPORT  
ANIMATION  
ACTION CULTURELLE  
PÉDAGOGIE**BPJEPS spécialité activités aquatiques et natation**

Niveau de sortie : niveau IV  
Dijon (21) / Nb jours : 151

**BPJEPS spécialité animation sociale**

Niveau de sortie : niveau IV  
La Clayette (71) / Nb jours : 171

**BPJEPS spécialité loisirs tous publics**

Niveau de sortie : niveau IV  
Dijon (21) / Nb jours : 171  
Château-Chinon (58) / Nb jours : 171

TEXTILE  
HABILLEMENT - CUIR**CAP maroquinerie**

Niveau de sortie : niveau V  
Montbard (21) / Nb jours : 171

TRANSPORT  
CONDUITE D'ENGINS  
MANUTENTION**Agent(e) de quai préparateur(trice) de commandes en logistique**

Niveau de sortie : niveau V  
Saône-et-Loire

**Conducteur(trice) d'engins de travaux publics et de génie rural**

Niveau de sortie : niveau V  
Châtillon-sur-Seine (21) / Nb jours : 150

**Enseignant(e) de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER)**

Niveau de sortie : niveau IV  
Longvic (21) / Nb jours : 103  
Auxerre (89) / Nb jours : 110

**Magasinage CACES**

Validation partielle d'une certification de niveau V

Nevers (58) / Nb jours : 45  
Louhans (71) / Nb jours : 40  
Avallon (89) / Nb jours : 45

**Magasinage préparation de commandes en entrepôt**

Validation partielle d'une certification de niveau V

Chevigny-Saint-Sauveur (21) / Nb jours : 45

**Magasinier(ère)-cariste**

Niveau de sortie : niveau V  
Côte-d'Or

**Préparateur(trice) de commandes**

Niveau de sortie : niveau V  
Yonne

**TP agent(e) magasinier(ère)**

Niveau de sortie : niveau V  
Dijon (21) / Nb jours : 119  
Chalon-sur-Saône (71) / Nb jours : 119

**TP conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur**

Niveau de sortie : niveau V  
Chalon-sur-Saône, Champforgeuil (71) / Nb jours : 115

**TP conducteur(trice) du transport routier interurbain de voyageurs**

Niveau de sortie : niveau V  
Louhans (71) / Nb jours : 80  
Monéteau (89) / Nb jours : 70

**TP conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules**

Niveau de sortie : niveau V  
Varenes-Vauzelles (58) / Nb jours : 135  
Auxerre (89) / Nb jours : 135

**TP technicien(enne) d'exploitation en transports terrestres de marchandises**

Niveau de sortie : niveau V  
Champforgeuil (71) / Nb jours : 157

**TP technicien(enne) en logistique d'entrepôt**

Niveau de sortie : niveau IV  
Nevers (58) / Nb jours : 150

**TP technicien(enne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique**

Niveau de sortie : niveau III  
Quetigny (21) / Nb jours : 171

ACCÈS À  
L'UNIVERSITÉ**DAEU-A Diplôme d'accès aux études universitaires - Littéraire**

Niveau de sortie : niveau IV  
Dijon (21) ou à distance (FOAD) / Nb jours : 34

**DAEU-B Diplôme d'accès aux études universitaires - Scientifique**

Niveau de sortie : niveau IV  
Dijon (21) / Nb jours : 55

FORMATION  
UNIVERSITAIRE  
PROFESSIONNALISANTE**DIU Mandataire judiciaire à la protection des majeurs**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**DU Administration gestion et développement des associations**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**DU Alimentation santé micronutrition**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**DU Logistique durable**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**DU Management de la performance énergétique du bâtiment**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**DU Management des équipes gérontologiques (DUMEG)**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**DU Métiers de la médiation**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**DUT Génie biologique - 2<sup>e</sup> année**

Niveau de sortie : niveau III  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**DUT Génie électrique et informatique industrielle - 2<sup>e</sup> année**

Niveau de sortie : niveau III  
Le Creusot (71) / Entre 7 et 12 mois

**DUT Gestion administrative et commerciale - 2<sup>e</sup> année**

Niveau de sortie : niveau III  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**DUT Gestion des entreprises et des administrations option finance-comptabilité - 2<sup>e</sup> année**

Niveau de sortie : niveau III  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**DUT Gestion logistique transport - 2<sup>e</sup> année**

Niveau de sortie : niveau III  
Chalon-sur-Saône (71) / Entre 7 et 12 mois

**DUT Information communication, option métiers du livre et du patrimoine - 2<sup>e</sup> année**

Niveau de sortie : niveau III  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**DUT Informatique - 2<sup>e</sup> année**

Niveau de sortie : niveau III  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**DUT Techniques de commercialisation - 2<sup>e</sup> année**

Niveau de sortie : niveau III  
Le Creusot (71) / Entre 7 et 12 mois  
Auxerre (89) / Entre 7 et 12 mois

**LP Activités et techniques de communication - Services en ligne - Commercialisation des produits en ligne**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Activités et techniques de communication - Services en ligne - Conception et réalisation de services multimédias en ligne**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Agriculture-Durabilité - Nouvelles technologies**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Commerce des vins et œnotourisme**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Communication et information en ressources documentaires et bases de données : archives et patrimoines industriels, culturels et administratifs (APICA)**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Conception 3D et calculs de structures**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Conduite de travaux pour le développement durable**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Gestion des ressources humaines et management des compétences**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Gestion des ressources humaines spécialité formateur en milieu professionnel**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Gestion du patrimoine paysager végétal en milieu urbanisé**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Gestion touristique territoriale et internationale**

Niveau de sortie : niveau II  
Le Creusot (71) / Entre 7 et 12 mois

**LP Gestionnaire de l'habitat locatif et de l'habitat social**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Infographie paysagère**

Niveau de sortie : niveau II  
Tournus (71) / Entre 7 et 12 mois

**LP Logistique spécialité systèmes d'information logistique - Supply chain management**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Management de la production dans les industries alimentaires**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Service client et vente en biologie médicale**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Spécialité agroalimentaire pour la maintenance des travaux neufs**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Systèmes informatiques et logiciels-spécialité systèmes intra-internet pour l'entreprise**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Technicien(enne) de recherche clinique et pharmaco-épidémiologique**

Niveau de sortie : niveau II  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**LP Traitements des eaux et des déchets**

Niveau de sortie : niveau II  
Nevers (58) / Entre 7 et 12 mois

**Se former à la création-reprise d'entreprise**

Vous avez envie de créer ou reprendre une entreprise et vous souhaitez concrétiser votre projet ? La formation-action à la création-reprise d'entreprise est faite pour vous ! Vous pourrez y acquérir une méthode de conduite de projet, tous les fondamentaux nécessaires à la vie quotidienne de l'entreprise mais aussi les techniques de vente, l'approche marketing...

Pour connaître les prestataires de formation, consultez le site « J'entreprends en Bourgogne »

[www.jentreprendsenbourgogne.com](http://www.jentreprendsenbourgogne.com)



**Master 2 Administration des entreprises-Cycle cadre**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Administration économie sociale et culturelle : métiers de la culture et du patrimoine**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Archéogéosciences**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Biologie des organismes et des populations**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Biologie santé : nutrition santé**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Conseiller(ère) consultant(e) responsable de formation**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Économie et gouvernance des territoires**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Enseigner les sciences de la vie et de la terre**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Espace rural et environnement**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Euromédias**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Finances des collectivités territoriales**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Ingénierie des apprentissages en formation professionnelle, option nouvelles technologies**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Ingénierie des métiers de la culture**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Ingénierie des projets interculturels et internationaux**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Juriste d'affaires commerce, distribution, consommation**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Management et évaluation des organisations de santé et d'éducation**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Management et innovation en biotechnologies**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Psychologie du travail management des relations humaines et des communications**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Qualité-sécurité environnement dans l'industrie et les services (QESIS)**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Sciences des aliments - Aliments microbiologie, assurance qualité**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Sciences du management : Contrôle de gestion**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Sciences du management : Finance**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Sciences du management : Gestion des ressources humaines**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Sciences du management : Management des activités touristiques et culturelles**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

**Master 2 Sciences du management : Marketing**

Niveau de sortie : niveau I  
Dijon (21) / Entre 7 et 12 mois

Pour en savoir plus, rendez-vous sur



Nouveau : formations sur-mesure industrie/BTP

# Singuliers parcours



Raphaël Chiffot se réoriente dans le bâtiment, grâce aux "parcours singuliers".

**C'est un nouveau dispositif de formation. Depuis mai dernier, le conseil régional finance des « parcours singuliers » à destination des demandeurs d'emploi.**

Depuis leur mise en place, près de 300 personnes sont entrées en formation pour obtenir un premier niveau de qualification dans le bâtiment et l'industrie où les besoins en personnel formé sont importants. Au programme : huit semaines de formation, dont deux en entreprise, à l'issue desquelles les stagiaires valident un premier certificat de compétences professionnelles. Sept tronc communs, qui permettent une pré-certification sur 25 métiers différents, ont été définis avec les professionnels (notamment la Fédération française du bâtiment et l'Union des industries et des métiers de la métallurgie). « Ces basiques garantissent une employabilité immédiate », souligne Philippe Gintrand, le directeur régional de l'Afpa. Cette période de pré-certification offre une rampe de lancement aux bénéficiaires en leur donnant les fondamentaux avant d'entrer en emploi », précise-t-il. Les stagiaires peuvent également, à l'issue des huit

semaines, poursuivre le cursus jusqu'à la certification complète, soit par l'intermédiaire d'un contrat de professionnalisation, soit dans le cadre d'un parcours en formation continue.

### 350 parcours proposés

C'est le choix qu'a fait Prisca Tournois qui, début décembre, passera l'examen pour décrocher une certification (niveau 5) en soudure. Ce dispositif « m'a permis de remettre le pied à l'étrier après un congé parental, d'autant plus que je n'ai aucun diplôme dans ce métier », explique la jeune femme, qui compte à son CV une expérience de 18 mois au sein de l'entreprise Magyar. C'est également le choix qu'a fait Raphaël Chiffot qui vise un titre professionnel en maçonnerie. Ancien commercial, il opère à 39 ans une réorientation radicale, grâce à un cursus de 980 heures. Son objectif : créer son entreprise. L'inscription à ces parcours singuliers est possible tout au long de l'année. C'est un autre avantage du dispositif : les délais d'attente pour entrer en formation sont réduits. ■

## POINT DE VUE

**"Un socle de compétences minimal pour être employable"**

**Emmanuelle Gautheron,**  
responsable emploi-formation  
à l'Union des industries et des  
métiers de la métallurgie  
(UIMM) Côte-d'Or



« L'UIMM a des besoins importants sur différents métiers, couvrant les fonctions d'usinage, de soudure et chaudronnerie, de conduite de

ligne, de productique et de maintenance (essentiellement dans l'éolien). Pour les « parcours singuliers », nous avons travaillé en partenariat avec l'association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa), pour définir les besoins des entreprises et ainsi bâtir une formation adaptée. Nous avons ciblé des besoins qui correspondent à un socle de compétences minimal pour entrer dans l'industrie. C'est, sans aucun doute, ce qui est intéressant dans la démarche. Les « parcours singuliers » permettent aux entreprises, qui ne trouvent pas sur le marché les compétences dont elles ont besoin, de recruter des personnes plus éloignées de l'emploi. Ces entreprises peuvent ensuite, par le biais d'un contrat de professionnalisation par exemple, les faire monter en compétences sur un métier particulier. » ■



## La VAE en pratique

La validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE) permet à toute personne d'obtenir un diplôme, un certificat ou un titre de niveau CAP à bac +5, pour peu qu'elle justifie d'une expérience d'au moins trois ans dans le domaine visé. Une prise en charge est possible, dans le cadre du passeport VAE instauré par la Région. Renseignements dans les points relais conseil VAE. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)



## Se former à distance

Vous souhaitez vous former mais vous ne pouvez pas vous déplacer ? La formation ouverte et/ou à distance (FOAD) est à votre disposition. Elle s'adresse aux entreprises et aux personnes isolées ou ayant des difficultés de mobilité ou des contraintes de disponibilité. Pour faciliter l'accès à la formation au plus grand nombre, la Région soutient les associations ou organismes qui déploient des actions novatrices favorisant la formation à distance. Pour connaître la liste des formations à distance, rendez-vous sur [www.foad-bourgogne.org](http://www.foad-bourgogne.org)



## Quatre écoles de la 2<sup>e</sup> chance

**E2C Nièvre-Bourgogne**  
à Cosne-Cours-sur-Loire  
03 86 26 85 29 -  
contact@e2c58-  
bourgogne.com

**E2C de la Côte-d'Or**  
à Chevigny-Saint-Sauveur  
03 80 71 03 42 -  
administration@e2c-  
dijon.org / e2c-dijon.org

**E2C de l'Yonne** à Tonnerre  
09 83 35 27 03 -  
agpe2cyonne@yahoo.fr

**E2C de Saône-et-Loire**  
à Montceau-les-Mines  
03 85 99 10 43 -  
directione2c71@laligebour-  
gogne.org

## TÉMOIGNAGE

**"Objectifs atteints grâce à l'école de la 2<sup>e</sup> chance"**

**Steeve Calvados, vendeur multimédia, ancien élève de l'école**



Aujourd'hui vendeur multimédia dans une grande surface, Steeve Calvados est un homme heureux : il travaille et possède une maison. Rien d'extraordinaire, mais pour ce jeune homme de 27 ans, c'est une belle revanche. Dans une impasse professionnelle en 2006, Steeve Calvados s'installe à Nevers chez un ami pour essayer de sortir la tête de l'eau. « Avec pour seul bagage un CAP de cuisinier non validé, je ne trouvais pas de job, indique-t-il. À mon arrivée en Bourgogne, j'ai rencontré un conseiller d'une mission locale qui m'a orienté vers l'école de la deuxième chance de la Nièvre ». Un établissement qui aide à l'intégration professionnelle et sociale des jeunes sortis du système éducatif sans qualification. Durant un an et demi, Steeve suit des cours de remise à niveau et alterne avec des stages en maçonnerie, couverture et vente. Très vite, il se sent à son aise dans les métiers commerciaux si bien qu'il envoie des candidatures spontanées à différentes enseignes. « Je me sentais prêt à retenter ma chance, souligne Steeve. Aujourd'hui, je peux dire que j'ai atteint mes objectifs grâce à cette école. » ■

# LE CHIFFRE 350

C'est le nombre de parcours singuliers financés par le conseil régional cette année. Soit un investissement de 3,5 millions d'euros pour permettre à des demandeurs d'emploi d'obtenir un premier niveau de qualification dans le bâtiment et l'industrie.

## Conseil en évolution professionnelle

# Redonner un avenir à sa carrière

## EN BREF



### Une formation de manager dans l'ESS

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Bourgogne font de la formation un facteur de développement primordial pour cette nouvelle économie qui représente 15 500 établissements. La formation Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle proposée par le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) est soutenue par le conseil régional. Elle s'adresse prioritairement aux cadres du secteur associatif et vise à former à un nouveau métier en émergence : responsable d'entreprise en ESS.

### Favoriser la promotion sociale des salariés

La Région accompagne les salariés dans la mise en œuvre de leur projet d'évolution professionnelle en favorisant leur accès à de nouvelles qualifications ou leur reconversion. Ainsi, elle soutient le congé individuel de formation (CIF) auprès d'organismes collecteurs des fonds de la formation. Ce dispositif offre à chaque salarié (sous certaines conditions) la possibilité de suivre la formation qui correspond à son projet personnel, lui permettant ainsi d'évoluer, de se requalifier ou de changer d'orientation.



### Former les emplois d'avenir

La Région fait de la jeunesse une des priorités de son action. Elle se mobilise, aux côtés de l'Etat, pour le développement des emplois d'avenir qui sont destinés aux jeunes en difficulté. Ce contrat leur permet d'accéder à une première expérience professionnelle. La Région cofinance leurs parcours de formation qualifiante avec les organismes collecteurs des fonds de formation.



Grâce au conseil en évolution professionnelle, Eliane Grisard a pu trouver des solutions pour se réorienter vers le métier de secrétaire juridique.

**La Bourgogne est une des premières régions à avoir mis en place un conseil en évolution professionnelle (CEP). Depuis le mois d'avril, le CEP permet à chaque salarié bourguignon de bénéficier d'un entretien pour échanger sur son avenir professionnel. Ce service gratuit et confidentiel a déjà séduit de nombreuses personnes.**

Au Point relais conseil en évolution professionnelle, porté par la Mission d'information professionnelle de Louhans, près de 100 personnes ont bénéficié de ce service au cours des six derniers mois. « La demande est importante, nous recevons beaucoup de 30-44 ans qui arrivent à la moitié de leur vie professionnelle et qui s'interrogent sur la suite à donner à leur carrière », explique Nathalie Cœur, responsable de la structure. Les salariés sont en demande d'éléments concrets : quelles caractéristiques ou quelles contraintes pour tel métier ? Y a-t-il des débouchés dans ce secteur ? Où se trouve la formation, comment la financer ? « J'aborde avec le salarié le champ des possibles. On voit ensemble quelle est la réponse la plus adaptée à sa situation. C'est au fil de la dis-

ussion et des éléments apportés par chacun que se construit cette solution. » À la fin de l'entretien, le salarié repart avec une feuille de route résumant les différentes démarches à effectuer pour mettre en place son nouveau projet professionnel.

#### Le travail de ses rêves

À 48 ans, Eliane Grisard a décidé de tout mettre en œuvre pour exercer le travail de ses rêves : secrétaire juridique. Employée libre-service depuis 29 ans, elle a toujours souhaité travailler dans le domaine du droit. « Je ne savais pas comment m'y prendre. J'ai bénéficié de rendez-vous dans le cadre du conseil en évolution professionnelle. Grâce à ma conseillère, j'ai pu trouver la formation adaptée et les possibilités de financement. » Eliane suit, depuis l'année dernière, des cours de capacité en droit en dehors de ses heures de travail. Elle débutera en mars prochain une formation de dix mois pour devenir secrétaire-assistante dans le cadre d'un congé individuel de formation. « Je conseille à toutes les personnes qui, comme moi, hésitent à se lancer de se faire accompagner. » Un conseil suivi par Malika Kamal, assis-

tante maternelle dans l'Yonne (89) depuis 14 ans. « J'aime mon métier mais il ne m'assure pas des revenus suffisants, je souhaite donc me reconverter. » Titulaire d'une maîtrise d'anglais obtenue lors de ses études au Maroc, Malika souhaite enseigner cette langue. « Je me pose beaucoup de questions, c'est important de pouvoir se faire aider. Le conseil en évolution professionnelle est très utile, il va me permettre de trouver un métier qui réponde à mes attentes. » ■

## REPÈRES

### Le CEP en pratique

Accessible à tous les salariés bourguignons (CDD, CDI, intérimaires, saisonniers...), le conseil en évolution professionnelle permet de bénéficier d'un entretien pour réfléchir à l'ensemble des étapes possibles pour vous permettre d'évoluer : formation, reconversion, changement d'emploi, validation des acquis...

**Vous souhaitez bénéficier de ce service ?** Identifiez le Point relais conseil le plus proche de votre domicile ou de votre travail : soit par téléphone au 0 800 888 111 (le numéro dédié à la formation professionnelle) ou sur internet à l'adresse [www.region-bourgogne.fr/cep](http://www.region-bourgogne.fr/cep).

Prenez rendez-vous, un conseiller vous recevra et construira une réponse adaptée à votre projet professionnel. **Ce service est gratuit et confidentiel.**

## La Région accompagne les acteurs du tourisme

**Dominique Jacquot**  
Créatrice d'Envol Formation Tourisme, Cluny (Saône-et-Loire)



« Le programme régional de formation tourisme (PRFT) est une belle opportunité de collaboration entre la Région, les organismes paritaires collecteurs agréés de la filière tourisme bourguignonne et ma société, Envol Formation Tourisme, organisme de formation créé en 2011. Le programme 2014 intègre des formations spécifiques au tourisme fluvial. Dans ce cadre, je proposerai notamment les formations Patrimoine et culture sur et autour de l'eau et Devenir ambassadeur de canal pour valoriser son territoire. »

**Laurent Richoux**  
Dirigeant de l'agence de voyages Escapade gourmande, Auxerre (Yonne)



« J'ai créé une agence de voyages qui propose des séjours nature en Bourgogne à vélo ou à pied. J'ai bénéficié de deux stages de formation dans le cadre du plan régional de formation tourisme, mis en place avec l'aide de la Région : analyser la fréquentation de son site internet et créer une campagne e-mailing efficace. Ces deux stages m'ont été très utiles. Après un bref exposé théorique, on réalise un cas concret en lien avec notre activité et le formateur nous accompagne de manière personnalisée. Depuis, j'ai pu lancer plusieurs campagnes e-mailing. »

La Région aide les salariés

# Savoir-faire en mutation



Avec l'aide de l'AREFE, Pierre Bédry, président de Protoform à Chalon-sur-Saône, va développer la polyvalence de ses salariés.

**Le conseil régional soutient les plans de formation ambitieux des entreprises pour adapter les compétences des salariés et élever leur niveau de qualification, grâce au dispositif AREFE.**

L'AREFE développement s'adresse aux entreprises qui mettent en place des formations dans le cadre de projets d'implantation ou de reprise, de développement de marchés... À Chalon-sur-Saône, l'entreprise Protoform fabrique l'outillage en aluminium pour l'injection de prototypes et de petites séries. « Nous travaillons principalement pour le marché de l'automobile qui a besoin de prototypes pour valider ses conceptions et leur faisabilité. Nos clients commandent tardivement et les délais de réalisation sont très courts. Il faut donc trouver les ressources en interne pour pouvoir répondre aux pics d'activité », résume Pierre Bédry, président de la société. L'entreprise a reçu une subvention régionale pour lancer un plan de formation. « Il faut que les salariés puissent aller où il y a un besoin pour gérer l'afflux de commandes. Grâce à l'AREFE, nous allons développer la polyvalence. 80 % de l'effectif sera formé d'ici fin 2014. »

## Chez Selni à Nevers

Dans la Nièvre, l'entreprise Selni, spécialisée dans la fabrication de moteurs pour les lave-linge, a bénéficié d'une aide pour mettre en place un plan de formation sur la période 2012-2013 pour la quasi-totalité du personnel. « Il s'agissait de forma-

**GRÂCE À L'AREFE, LES SALARIÉS MIEUX FORMÉS ET PLUS COMPÉTENTS PERMETTENT À L'ENTREPRISE DE SE DÉVELOPPER. GRÂCE À CETTE FORMATION, ILS SÉCURISENT LEUR AVENIR PROFESSIONNEL.**

tions générales sur l'économie d'entreprise, l'affirmation de soi, la gestion du stress, précise Nadine Benard, directrice des ressources humaines. Nous avons également proposé à nos salariés des certificats de qualification paritaire de la métallurgie pour leur permettre de valider leurs capacités professionnelles. »

## Sécuriser les parcours

A côté du volet développement, l'AREFE comporte un axe sécurisation. La Région encourage les entreprises à for-

mer leurs salariés peu qualifiés pour anticiper les mutations économiques. Ce dispositif s'adresse aux entreprises mais aussi aux branches professionnelles et aux organismes paritaires collecteurs agréés. C'est le cas du Fonds d'assurance formation du travail temporaire (FAF TT). « L'AREFE sécurisation va permettre de former 36 salariés intérimaires bourguignons selon les besoins identifiés dans les départements », indique Anne Jacquemin, déléguée territoriale Bourgogne Franche-Comté du FAF TT. Les actions permettront de les former à des métiers tels que tourneur-fraiseur ou soudeur. Un accord AREFE sécurisation a également été signé dans la filière plasturgie pour la période 2012-2015. « Il permet d'aider les entreprises, notamment celles de moins de 50 salariés, à mieux structurer les ressources humaines », souligne Guillaume Robert, délégué régional Allizé-Plasturgie Bourgogne. « Il vise aussi à développer les compétences des salariés en poste. Ils vont pouvoir suivre des formations leur permettant d'obtenir un certificat de qualification professionnelle. » ■

## Qu'est-ce que L'AREFE ? Appui régional à l'effort de formation des entreprises

La Région contribue au financement des actions de formation en faveur des salariés des entreprises via l'AREFE. Objectifs : contribuer au maintien et au développement de l'activité et de l'emploi en Bourgogne et renforcer l'employabilité des salariés en augmentant leur niveau de qualification. Le dispositif se décompose en deux axes : développement et sécurisation.

## Apprendre à entreprendre



Estelle Spiewak a créé une boutique à Chalon-sur-Saône.

**Pour augmenter le nombre de créations et de reprises d'entreprises en Bourgogne, le conseil régional finance un programme régional de formation à la création et reprise d'entreprises.**

Il propose aux porteurs de projets de participer à des formations pour formaliser leur dossier et leur projet. Estelle Spiewak, créatrice de la boutique La P'tite Penderie à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) a bénéficié de cette action. « Styliste, j'ai toujours été passionnée par la mode enfantine. Suite à une rupture conventionnelle, j'ai recherché s'il existait des formations dans ce secteur. J'ai vu que la Boutique

de gestion proposait une formation Des Elles pour entreprendre. Je n'avais pas de projet précis, juste l'envie d'ouvrir une boutique pour enfant. Grâce à cette formation de 180 heures, j'ai appris à créer mon entreprise de A à Z. Mon projet a mûri au fil des échanges. J'ai ouvert ma boutique La P'tite Penderie en décembre 2011. Je propose des habits pour enfants de marques françaises et des idées de cadeaux. J'ai réussi à me constituer une clientèle, c'est une belle récompense. »

## Reprendre une boucherie

Dans l'Yonne, Valérie et Christophe Picard avaient le projet de reprendre

une boucherie-charcuterie-traiteur. « Pour valider notre choix, nous avons suivi le stage de reprise d'entreprise à Auxerre. Nous avons pu échanger avec les autres stagiaires et exposer notre projet aux formateurs. Cela nous a confortés dans le choix de nous installer. Je conseille ce stage à toutes les personnes qui souhaitent reprendre une affaire. Les formateurs sont très disponibles, ils sont toujours présents lorsqu'on a besoin d'un renseignement. Nous avons repris une boucherie-charcuterie-traiteur à Coulanges-sur-Yonne depuis le mois de juillet. Tout se passe très bien, nous sommes contents d'avoir fait ce choix. » ■

Bien formés, expérimentés, autonomes

# Apprentis et déjà



Marie-Eve Léger se prépare à reprendre le domaine familial à Solutré-Pouilly, en Saône-et-Loire.

**Sept apprentis sur dix ont un emploi à l'issue de leur formation<sup>(1)</sup>. La majorité (59 %) a signé un CDI.** Pour Philippe Thomas, chef du service apprentissage du conseil régional, cette voie offre « une expérience professionnelle unique. Les apprentis ont une connaissance du milieu professionnel qui développe sans aucun doute leur employabilité. Ils apprennent beaucoup dans l'entreprise d'accueil non seulement sur le plan technique mais également sur le plan humain. »

En lien avec les branches professionnelles, les formations proposées par les centres de formation d'apprentis (CFA) sont « en adéquation avec les besoins du marché, précise-t-il. De même, l'échange entre le centre et l'entreprise favorise l'évolution et l'adaptation constante des contenus pédagogiques. » Le développement de l'apprentissage a permis d'ouvrir des formations jusque dans l'enseignement supérieur (licence pro, master et ingénieur). Dernier né, le CFA sanitaire et social a été créé à la rentrée 2013, en concertation avec l'union des fédérations et des syndicats nationaux d'employeurs du secteur. L'objectif : former les aides médico-psychologiques, les moniteurs-éducateurs et les éducateurs spécialisés dont la Bourgogne a besoin.

Zoom sur trois parcours d'apprentis en situation d'insertion.

## Aurélien Huart, technicien chaudronnerie industrielle

« Je suis entré en apprentissage à l'issue de la 3<sup>e</sup>. J'ai fait ce choix parce que l'apprentissage m'apparaissait comme plus motivant et plus ludique ; parce que je pensais aussi que cette voie de formation permettait de trouver plus facilement un emploi. Aujourd'hui, je le



constate, les employeurs sont intéressés par mon expérience, que les jeunes qui ont suivi un cursus dans l'Education nationale n'ont pas. Après un BEP « réalisation d'ouvrages chaudronnés », j'ai poursuivi en bac pro puis en BTS « conception et réalisation en chaudronnerie industrielle ». J'ai eu la chance de faire tout mon cursus dans la même entreprise (Alfa Laval à Nevers). Cette entreprise a pris le temps de travailler sur le référentiel du CFA pour que la pratique corresponde à ce que l'on avait vu en cours. C'est important car c'est la liaison entre les deux qui est intéressante dans une formation par apprentissage. Aujourd'hui, j'ai terminé mes études, et je travaille encore chez Alfa Laval, en intérim. »

## Marie-Eve Léger, vicultrice

« J'ai d'abord passé un bac scientifique avant de faire trois années en classe préparatoire 'vété'. Ce n'est qu'en 2009 que je suis entrée au CFA de Beaune pour préparer un BTS en viticulture et œnologie. C'est une formation qui est accessible en formation initiale ou en alternance. J'ai opté pour l'apprentissage parce que j'avais beaucoup à apprendre du terrain. C'est sur le terrain qu'on découvre l'organisation du travail : la gestion des situations d'urgence, la gestion du temps (pour réaliser telle ou telle tâche), la gestion des rela-

## UN VISAGE UNE HISTOIRE

### « L'alternance, ça change tout »

Mélanie Pellattiero, apprentie et future ingénieure, Auxerre (Yonne)



Mélanie Pellattiero est en troisième année à l'ITII de Bourgogne, l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie, où elle prépare, par la voie de l'apprentissage, un diplôme d'ingénieur en logistique industrielle. « L'alternance, ça change tout, raconte-t-elle. Souvent, quand on se forme, on se demande si ce qu'on apprend nous servira plus tard, sans en être jamais sûr. Les stages ne permettent pas de le confirmer : on a à peine pris ses marques qu'on doit déjà repartir. L'apprentissage, au contraire, permet de mettre en rela-

tion ce qu'on fait à l'école avec la vie professionnelle. » La jeune femme est entrée à l'ITII après deux années en IUT, à Auxerre, où son stage de fin d'études lui a permis de mettre un pied chez SMPE. C'est avec cette entreprise, à Saint-Florentin, qu'elle a signé un contrat d'apprentissage pour poursuivre son cursus. « Dès le premier entretien, la DRH m'a précisé que le souhait de l'entreprise était de me garder à l'issue des trois ans, pour ne pas perdre les compétences que je vais développer », souligne Mélanie Pellattiero. ■

## Ce qu'ils pensent de l'apprentissage

Gérard Padeloup, pharmacien, Talant (Côte-d'Or)



« Nous sommes 27 dans la pharmacie, dont quatre apprentis en formation au CFA de Talant, qui forme les préparateurs. Je suis fervent partisan de l'apprentissage. L'apprentissage est sécurisant pour des jeunes qui ne sont pas forcément psychologiquement armés pour aller à l'université. Il leur permet d'entrer dans une structure quasi-familiale où ils ne sont pas des anonymes. L'alternance leur permet aussi de se créer plus facilement un statut professionnel. C'est le cas, dans ma pharmacie, où j'ai recruté une jeune femme après son apprentissage. Aujourd'hui, elle est devenue cadre. Il est dommage, à cet égard, qu'il faille nécessairement le bac pour devenir préparateur en pharmacie. L'apprentissage permettait, avant la réforme, de 'sauver' des jeunes de l'échec scolaire en leur proposant une intégration professionnelle dès 16 ans. »

Michel Haberstrau, directeur de l'Ifria Bourgogne Franche-Comté, Dijon (Côte-d'Or)



« L'Institut de formation régional des industries alimentaires (Ifria) compte près de 80 apprentis, qui sont des futurs cadres intermédiaires. Depuis la rentrée, nous avons ouvert une nouvelle formation en lien avec l'IUT de Dijon, pour former en licence pro des techniciens de maintenance, à la demande de la profession. L'apprentissage offre aux jeunes une transition en douceur entre les études et le monde du travail. Il leur permet aussi d'acquérir rapidement une autonomie financière, puisqu'ils sont salariés par les entreprises. La filière pourrait former plus d'apprentis mais, malheureusement, ses métiers sont peu attractifs, aux yeux des jeunes. Pourtant, à l'issue de leur formation, les diplômés de l'Ifria sont très demandés. Il faut dire qu'il n'existe que très peu de formations aux métiers de l'encadrement intermédiaire dans la filière. »

# pros

tions clients... La difficulté de l'apprentissage, c'est qu'il faut tomber sur un bon domaine, où l'apprenti n'est pas seulement considéré comme de la main d'œuvre supplémentaire bonne pour faire la taille. C'est important parce qu'après le BTS, nous sommes sensés avoir des responsabilités qu'un salarié agricole n'a pas. Ce sera mon cas puisque je me prépare pour reprendre le domaine familial, à Solutré-Pouilly.»

## Emilien Tete, futur repreneur de l'entreprise où il est apprenti

«Après un bac S, j'ai passé un BTS travaux publics au lycée des Marcs-d'Or, à Dijon. Mais les travaux publics ne me motivaient pas assez pour en faire mon métier. Je me suis inscrit en CAP plâtrier-plaquiste. Ce métier me plaît car il est très varié. On fait un peu de tout : de l'isolation, du carrelage, de la faïence, des travaux de maçonnerie... A l'issue de mon année, je n'exclus pas de préparer un CAP de carreleur ou de maçon, pour parfaire ma formation. L'apprentissage permet d'apprendre beaucoup plus vite. En BTS, le seul contact avec le terrain est un stage de deux mois, qui ne suffit pas à comprendre comment se déroule un chantier. En apprentissage, on baigne dans l'environnement professionnel toute l'année. Mon objectif est de reprendre l'entreprise dans



Emilien Tete, futur chef d'entreprise.

laquelle je suis apprenti. C'est une petite entreprise qui compte un salarié. Le passage de relais se fera progressivement car j'ai besoin de me former, notamment, à la gestion. Grâce au salaire que je perçois comme apprenti, je peux mettre de l'argent de côté pour préparer cette reprise.» ■

(1) Enquête publiée en août 2013, réalisée en Bourgogne par l'Iredu pour l'Education nationale, sept mois après la sortie de formation.

## INTERVIEW

### "Avec notre plateforme d'enseignement à distance, chaque apprenti va à son rythme"

Gérard Baudot, directeur du CIFA Lameloise à Mercreux et président de l'ARDIR Bourgogne, l'association régionale des directeurs de CFA.



#### Votre CFA expérimente la formation ouverte à distance (FOAD). En quoi cela consiste-t-il ?

80 % de nos jeunes sont reliés pour certains cours à une plate-forme d'enseignement à distance qui regroupe 2 500 séquences de cours d'enseignement général et technique, mises en commun par plusieurs CFA. Le formateur positionne l'apprenti sur un cours correspondant à son niveau et qui comprend des exercices corrigés et des auto-évaluations, des ressources audio et vidéo. Le jeune a sa feuille de route et accède seul aux cours depuis n'importe quel ordinateur connecté. Il peut également converser avec son enseignant via facebook. Le formateur est à sa disposition et organise sa progression. Les élèves sont ensuite réunis au CFA pour faire le bilan.

#### En quoi ce système innovant facilite-t-il la réussite du jeune ?

L'intérêt de ce système, c'est la souplesse et l'individualisation : chaque apprenti va à son rythme et le professeur lui prescrit les exercices adaptés à ses besoins. Une vraie formation à la carte !

#### Le CFA de Marzy, dans la Nièvre, innove avec un calendrier à la carte.

Dans ce CFA : les employeurs choisissent

les périodes de formation en centre, pour 70 % du parcours de formation. Les cours ne s'organisent plus sur une semaine de 35 heures, mais sur des modules de deux jours. L'apprenti peut ainsi rester en entreprise pour participer à des activités à forte valeur ajoutée par rapport à l'apprentissage de son métier.

#### Côté employeurs, existe-t-il d'autres innovations ?

On peut citer le livret dématérialisé, précurseur de l'espace numérique de travail (ENT), comme au CFA du sport, qui permet une connexion directe avec la plateforme d'enseignement à distance. Cet outil facilite l'échange d'informations entre le CFA, l'entreprise, le jeune et sa famille.

#### Dans le domaine de la pédagogie, le CFA de la pharmacie à Dijon innove aussi.

Il a créé des « serious games », calqués sur les jeux vidéo. Ces jeux proposent aux apprentis un entraînement autonome aux matières professionnelles via des mises en situation sur diverses pathologies. Ils permettent d'évaluer des connaissances primordiales sur les médicaments, leurs interactions... ■

## EN BREF



### La Région aide les apprentis et leur famille

Cinq millions d'euros par an : c'est le budget que la Région réserve aux apprentis pour couvrir une partie de leurs frais lorsqu'ils se rendent au centre de formation en cours. L'aide au déplacement est calculée en fonction de la distance entre le domicile personnel et le CFA. Aux frais de transport s'ajoute un forfait pour l'hébergement et la restauration. Ainsi, le coût facturé aux familles est minoré.



### Des équipements mis à disposition

De la même manière que la Région finance les manuels scolaires dans les lycées, elle assure la gratuité de la formation pour les apprentis, en finançant des boîtes à outils en première année de CAP et en première année de bac pro. Outre les outils professionnels, la Région participe à l'équipement individuel des jeunes (bleu de travail ou tenue hôtelière, voire chaussures de sécurité si le métier le nécessite). Cette aide est gérée directement par les CFA. Elle profite chaque année à 3 600 apprentis.

## Le CFA de l'automobile fait peau neuve



Le 18 novembre dernier, le centre de formation des apprentis (CFA) de Mâcon a été inauguré. Moyennant 1,2 million d'euros, financés par le conseil régional, la CCI de Saône-et-Loire et l'ANFA (Association nationale pour la formation automobile), ce CFA spécialisé dans les métiers de l'automobile a été presque entièrement restructuré, pour accueillir dans les meilleures conditions possible les 500 apprentis qui sont formés chaque année. Le chantier a débuté en juillet 2011. Parmi les principales réalisations : la construction d'un atelier moto, la rénovation du hall d'entrée, la création de salles de cours supplémentaires, l'agrandissement du parking, la mise

en conformité des bâtiments pour l'accueil des personnes handicapées, le remplacement de toutes les huisseries pour une amélioration des performances énergétiques des bâtiments. Lors de l'inauguration, 61 jeunes en formation ont été primés pour récompenser leur parcours jugé exemplaire par les équipes pédagogiques. Le CFA de Mâcon affiche d'excellents résultats : le taux de réussite aux examens s'établit autour des 90 %. Il propose des formations depuis le CAP jusqu'au BTS dans trois grands métiers : la maintenance automobile ; la carrosserie, réparation et construction ; la distribution et le magasinage. ■

# LE CHIFFRE 4 M€

C'est le montant des investissements de la Région dans les centres de formation d'apprentis en 2013. Le conseil régional participe à la rénovation de leurs infrastructures et finance leurs équipements.

Des métiers méconnus aux débouchés assurés

# Social, La voie royale !

## EN BREF



### La Région accorde des bourses

Depuis 2005, près de 7 500 bourses sanitaires et sociales ont été accordées par le conseil régional à des étudiants qui suivent une formation dans l'une des 22 écoles paramédicales et de sages-femmes ou à l'IRTESS (l'institut régional supérieur du travail éducatif et social). Ces bourses sont accordées sous conditions de ressources de l'étudiant ou de sa famille. Les demandes pour la rentrée prochaine sont à déposer sur <https://service.cr-bourgogne.fr/bss/> entre mi-août et fin septembre 2014.

### Un coup de pouce aux étudiants

Depuis la mise en place du contrat Réciprosanté en 2004, près de 900 jeunes ont été accompagnés dans leurs études dans le domaine de la santé. Avec Réciprosanté, l'étudiant perçoit une allocation variant de 465 à 600 euros par mois, dès la deuxième année de formation. En contrepartie, diplôme en poche, il s'engage à exercer sa profession en Bourgogne. Le dispositif s'adresse aux étudiants infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et ergothérapeutes.

### Devenir ergothérapeute ou psychomotricien

Le premier Institut interrégional de formation aux métiers de la rééducation a ouvert ses portes, en 2012, à Mulhouse. Les cinq régions du Grand-Est (Bourgogne, Franche-Comté, Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne) cofinancent cet institut qui propose des formations d'ergothérapeute et de psychomotricien. Le cursus de trois ans est accessible à l'issue de la première année commune des études de santé (PACES) des facultés de médecine de chaque région. En savoir plus : 03 89 64 82 83.



Lucas Kilani, étudiant à l'IRTESS et futur éducateur de jeunes enfants.

### L'Institut régional supérieur du travail éducatif et social (IRTESS) forme chaque année 1 500 étudiants et stagiaires, dans des filières pas toujours connues du grand public.

Chaque année, les étudiants ou stagiaires de l'IRTESS se préparent à l'exercice de quinze métiers du secteur social mais aussi à des diplômes ou certificats nationaux, du niveau CAP au bac+5. « Nous formons des acteurs pour de nombreux secteurs, précise Claude Noël, le directeur de l'institut. Cela va de l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, à l'accueil d'enfants et d'adolescents, de la direction et l'encadrement des établissements et services sociaux à l'insertion professionnelle des personnes en situation d'exclusion. Ce sont des formations basées sur une alternance pédagogique : 50 % en stage et 50 % à l'école. Malheureusement, certaines formations sont très peu connues du grand public. » Des métiers dont on ne parle pas souvent, à l'image de celui

d'assistant de service social, que l'on retrouve dans des conseils généraux, de grandes entreprises. « Il y a encore beaucoup de demandes dans ce secteur, ajoute Claude Noël. C'est une formation sur trois ans, pour laquelle nous avons

60 places par an. Nous arrivons difficilement à trouver les candidats. Même constat pour les éducateurs techniques spécialisés. Ces personnes interviennent dans les établissements médico-sociaux d'aide par le travail. Ils œuvrent à l'insertion profes-

sionnelle des personnes en difficulté. Les quinze places annuelles financées par le conseil régional ne trouvent pas toujours de candidats intéressés. Et pourtant, nous avons une très bonne insertion dans l'emploi des diplômés. »

### Débouchés importants

L'IRTESS de Bourgogne a mené une enquête auprès de ses élèves sortis en 2012 : 90 % ont obtenu, six mois après leur sortie, un CDI ou un CDD, sur des postes pour lesquels ils ont été formés. Agréé par l'Etat et le conseil régional – qui finance chaque année 617 places au sein de l'établissement –, l'IRTESS veut accroître sa communication : « nous devons faire comprendre aux jeunes, que ce sont des métiers valorisants, non-délocalisables, dont nous aurons toujours besoin. Des métiers passionnants, qui touchent à l'humain, à l'aide à autrui, des métiers qui requièrent des qualités personnelles, avec des taux d'insertion très élevés. » [www.irtess.fr](http://www.irtess.fr) 03 80 72 64 50 ■

## UN VISAGE UNE HISTOIRE

### "Aider celles et ceux qui en ont besoin"

Arnaud Sydney, étudiant à l'IRTESS



À 29 ans, Arnaud Sydney est en troisième année de formation « Assistant de service social » à l'IRTESS à Dijon. Titulaire d'un bac économique et social, puis d'une maîtrise en psychologie à l'Université de Bourgogne, il a rapidement rejoint le monde du travail. De l'animation en maternelle d'abord, puis un poste à l'ANPE, quatre années d'assistant d'éduca-

tion dans un lycée, puis il y a eu ce virage, ou plutôt une suite logique : « c'est une évolution, mon projet a mûri, car j'ai toujours été attiré par les relations humaines. J'ai eu des contacts à l'IRTESS qui ont fini par me convaincre. Aujourd'hui, j'ai vraiment envie d'aider celles et ceux qui en ont besoin. Je souhaite m'orienter dans le milieu de l'exclusion, une problématique qui m'intéresse particulièrement. J'aimerais notamment travailler dans le tissu associatif qui propose un accompagnement plus global et personnalisé. » ■

## Ils suivent une formation sanitaire

**Laura Aubert**  
Future psychomotricienne, Dijon (Côte-d'Or)



« Je fais partie de la première promotion de l'institut interrégional de formation aux métiers de la rééducation. Je me suis engagée dans un contrat Réciprosanté qui m'assure du travail à la fin de mon cursus, puisque je sais dès à présent que je rejoindrai dans deux ans le centre hospitalier Pierre Léo de la Charité-sur-Loire (58). L'allocation qui m'est versée tous les mois me permet de financer moi-même mes études, et je tiens beaucoup à cette indépendance ! »

**Greg Laurent**  
Futur ergothérapeute, Longecourt-en-Plaine (Côte-d'Or)



« J'ai intégré l'institut à Mulhouse après avoir validé ma première année de médecine. En octobre dernier, j'ai signé un contrat Réciprosanté. Pendant mes études, l'hôpital de Beaune et la région Bourgogne me versent une bourse mensuelle de 463 euros. En contrepartie, je m'engage, à la sortie de ma formation, à travailler pendant trois ans au sein de l'Unité soins de suite et de réadaptation du centre hospitalier. Aujourd'hui, je n'ai plus de questions à me poser sur mon avenir proche. »

## Bac pro aéronautique à Paray-le-Monial

Les lycéens du **ciel**

Parmi les 190 élèves scolarisés au lycée professionnel Astier de Paray-le-Monial, certains préparent des formations dans l'aéronautique, uniques en Bourgogne, et même en France.

En septembre dernier, l'établissement a ouvert une nouvelle formation : un bac pro aéronautique option « aviation générale ». Aujourd'hui, le lycée professionnel Astier de Paray-le-Monial est passé maître dans l'enseignement de la maintenance des moteurs et des cellules d'avion. « Nous accueillons 12 élèves dans cette nouvelle formation, précise le proviseur Suzanne Chevrot. Et nous rayonnons de plus en plus dans le domaine, car nous sommes par exemple le seul lycée public français à proposer à ses élèves de bac pro une licence professionnelle aéronautique complémen-

**« RIEN QU'AU COURS DE L'ANNÉE 2012-2013, NOUS AVONS ACQUIS TROIS AÉRONEFS. DEUX NOUVEAUX AVIONS ET UN HÉLICOPTÈRE SONT EN COURS DE NÉGOCIATION. »**

taire sur trois ans qui facilitera leur insertion professionnelle. Les élèves préparent en parallèle les deux diplômes (bac professionnel et licence B3). » Pour cela, le lycée Astier s'appuie sur de nombreux partenariats, le plus important avec l'école nationale de l'aviation civile basée à Saint-Yan.



Le lycée Astier est spécialisé dans la formation sur la maintenance des moteurs et des cellules d'avions.

« Dans notre établissement, poursuit Suzanne Chevrot, nous avons déjà un bac pro aéronautique, option systèmes cellules. Aujourd'hui, nous allons plus loin, et nous travaillons à l'amélioration

constante des outils proposés à nos élèves. En 2012, nous avons inauguré à Saint-Yan le hangar du lycée. 1 200 m<sup>2</sup> dont l'aménagement a été financé par la région Bourgogne. A l'intérieur, les élèves peuvent travailler dans des conditions réelles sur un Jaguar de l'Armée de l'air, sur un Tucano, sur des moteurs aussi. »

## EN BREF



## Les caisses à outils

L'équipement obligatoire des jeunes qui entrent en lycée professionnel est en grande partie financé par la Région. Chaque année, une dotation de 20 à 160 euros par élève selon les filières est versée aux établissements pour financer l'achat des caisses à outils, des tenues professionnelles et de sécurité utilisées.



## De nouvelles formations

En 2012, plusieurs filières professionnelles ont ouvert dans notre région. Depuis la rentrée 2013, la Bourgogne propose un bac pro aéronautique option « aviation générale » au lycée Louis Astier de Paray-le-Monial, un bac pro hygiène propreté stérilisation au lycée Françoise Dolto de Montceau-les-Mines, une mention complémentaire technicien réseaux électriques au lycée Eiffel à Dijon, un CAP conducteur routier marchandises au lycée Camille du Gast à Chalon-sur-Saône et un bac pro sécurité prévention au lycée Antoine à Chenôve.

## POINT DE VUE

## « Un effort conséquent pour équiper les établissements et les jeunes »

Nicole Eschmann,  
vice-présidente en charge des lycées



« Le conseil régional finance les équipements individuels des lycéens professionnels. Il élabore également un plan d'équipements pédagogiques, en lien avec le Rectorat et la Direction régionale de l'agriculture, à partir de l'analyse précise des besoins des filières et de ceux des lycées. Notre objectif est de procurer aux lycéens les meilleures conditions d'études pour faciliter leur apprentissage et leur insertion professionnelle. Nos priorités : harmoniser le

niveau d'équipements des établissements, renouveler les appareils et outillages obsolètes et doter les nouvelles sections. La Région accompagne aussi les travaux nécessaires notamment lors de l'ouverture de formations, arbitrée avec le Rectorat. Elle consent ainsi à un effort conséquent chaque année - 9,6 millions d'euros - pour équiper les établissements, mais aussi les jeunes de leurs premiers outils. » ■

## Une reconnaissance grandissante

Une spécificité qui a valu au lycée de Paray-le-Monial d'être invité au Salon du Bourget en juin dernier, et un partenariat a également été mis en place avec Dassault Falcon Service. Aujourd'hui, l'établissement, qui forme également des menuisiers, des électriciens, des mécaniciens auto, et des élèves en maintenance des équipements industriels, a par ailleurs entrepris une démarche de labellisation « Lycée des métiers ». « Nous souhaitons développer l'offre des formations en aéronautique, conclut Suzanne Chevrot, car dans certaines branches, il y a une réelle demande de la part d'entreprises comme Airbus. Nous espérons l'ouverture de deux bac pro supplémentaires ainsi que du BTS aéronautique. Cela permettrait de créer une véritable filière aéronautique au lycée. » ■

## Investissement de taille aux Marcs d'Or



Chaque année, le conseil régional engage plus de 4 millions d'euros dans son plan d'équipements pédagogiques des lycées bourguignons, dont la moitié destinée aux filières professionnelles.

L'objectif : harmoniser le niveau d'équipement dans les filières, en donnant la prio-

rité aux ouvertures de nouvelles formations et à la sécurité, avec le renouvellement des équipements vieillissants. C'est dans le cadre de ce plan que le lycée des Marcs d'Or à Dijon (21), spécialisé dans le bâtiment, les travaux publics et les métiers d'art, devrait être doté d'ici à fin 2014 d'une machine de taille de pierre numérique destinée notamment aux étudiants du bac pro « artisanat et métiers option arts de la pierre ». « Aujourd'hui, notre établissement est une référence dans la formation autour de la taille de pierre. Dans cette filière, nous accueillons ici 60 élèves, répartis entre un CAP (24 élèves) et un bac pro (36 élèves), précise Michel Lambert, le chef des travaux du lycée. Ces élèves travaillent

actuellement sur des machines traditionnelles. Or, l'usinage de la pierre est numérisé dans de nombreuses entreprises. Face à l'évolution très marquée de la profession, il est donc indispensable d'équiper les sections pour former au mieux nos élèves. » L'arrivée de la future machine à commande numérique nécessite des aménagements importants dans les ateliers. Ils débuteront en mars prochain, pour s'achever fin 2014 / début 2015. Le nouvel outillage pourra alors être installé. Coup de la machine : 170 000 euros qui s'inscrivent dans une importante opération de rénovation du pôle pierre de la région Bourgogne au lycée des Marcs d'Or. ■

**LE**  
**CHIFFRE**  
**13M€**

C'est le montant des travaux réalisés dans les lycées professionnels entre 2011 et 2013 pour accompagner les évolutions pédagogiques et les nouvelles formations.

**Conformément à la loi démocratie de proximité, les différentes composantes de l'assemblée disposent d'une tribune dans les supports d'information de la collectivité.**

# Libre expression

## Une nouvelle architecture de contractualisations pour la période 2014-2020

“ C'est au cours d'une réunion interministérielle à Matignon, en avril dernier, que le Gouvernement a décidé de transférer aux Régions l'autorité de gestion d'une grande partie des fonds structurels européens. Ainsi, pour la prochaine programmation 2014-2020, les Régions seront autorité de gestion de l'intégralité du Fonds européen de développement régional (FEDER), du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et de 35 % du Fonds social européen (FSE).

Cette décision, qui respecte les engagements pris par le Président de la République, va nous permettre d'agir en faveur d'un développement équilibré des territoires régionaux avec un objectif d'aménagement du territoire et de compétitivité.

C'est une responsabilité importante, à fort enjeu stratégique, que la Région Bourgogne a pris à bras-le-

corps en faisant le choix de la concertation la plus large possible. Le 16 septembre dernier, une première instance régionale de concertation a validé la version 1 des Programmes opérationnels FEDER/FSE et lancé toute une série de réunions de travail sur le FEADER. En parallèle, plusieurs réunions à la DATAR ont permis d'avancer sur les conditions du transfert des moyens humains et/ou financiers nécessaires à la prise en charge de cette nouvelle compétence.

Au delà du transfert de l'autorité de gestion aux Régions – ce qui est spécifique à la France – c'est l'ensemble de l'Europe qui va être concernée par la nouvelle stratégie 2020. Les mots-clés de ces nouveaux programmes tournent autour du triptyque : Concentration - Spécialisation intelligente - Cohérence, avec un objectif de « croissance durable, inclusive et intelligente ».

Sur le plan financier, l'adoption du budget de l'Union européenne pour la période 2014-2020 est l'épilogue de longues et difficiles négociations au sein de l'Union. Le budget fixé à 960 milliards d'euros affiche une baisse de 3,5 % sur le budget de l'Union européenne 2007-2013. Nous allons donc pouvoir finaliser la négociation en cours avec l'Etat et l'ensemble des Régions sur les montants de fonds structurels attribués à la Bourgogne. Sur le FEDER, nous nous battons pour obtenir le maintien à niveau à 185 millions d'euros, une augmentation du FSE de 34 à 38 millions d'euros. Pour le FEADER, nous militons pour augmenter la part « développement territorial » par rapport aux dispositifs d'Etat nationaux et en cohérence avec notre Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT).

Parallèlement, la démarche de Contrat de plan Etat-

Région (CPER) est aussi engagée. Les grandes orientations ont été fixées par le Premier Ministre. Cinq grands axes d'intervention sont retenus. Il viendront compléter et appuyer les programmes européens : Enseignement supérieur, Recherche, Innovation - Filière d'avenir et usine du futur - Mobilité multimodale - THD (Très Haut Débit) - Transition énergétique et écologique. Ces cinq axes seront complétés par un volet territorial que nous voulons en cohérence avec le volet territorial du FEADER et avec notre SRADDT.

L'adoption du volet mobilité du CPER sera anticipée. Dans ce cadre, la Région assumera ses responsabilités en matière d'infrastructures ferroviaires, au titre de la compétence ferroviaire, et en matière d'intermodalité, en qualité de futur chef de file ; mais elle abandonnera, comme toutes les Régions de France, le soutien financier aux routes.

Une nouvelle instance de concertation sur les fonds européens sera organisée le 24 janvier à l'Hôtel de Région et en février sur le CPER afin de finaliser nos programmes pour la Bourgogne.

Une fois installées, toutes ces contractualisations permettront à la Région d'assurer une cohérence de nos politiques pour une croissance durable au service de l'emploi.

L'emploi de demain est notre priorité pour la Bourgogne comme il l'est nationalement pour le Gouvernement et le Président de la République. ■

**Michel Neugnot**  
Président du groupe socialiste et radical de gauche  
Pour rejoindre le groupe :  
Tél. : 03 80 49 98 20



### LA RÉGION À VOTRE SERVICE

**Conseil régional de Bourgogne**

17, boulevard de la Trémouille  
CS 23502 - 21035 Dijon cedex

**0 800 888 111**

[www.region-bourgogne.fr](http://www.region-bourgogne.fr)



page officielle de la Région

**Pour vous rendre au conseil régional :**

**Hôtel de Région à Dijon** – 17, boulevard de la Trémouille – tél. : 03 80 44 33 00

**Antenne de Nevers** – 22, avenue Pierre Bérégoz – tél. : 03 86 93 90 05

**Antenne de Mâcon** – 19, place Genevès – tél. : 03 85 21 14 12

**Antenne de Auxerre** – Le Phare, 8, avenue Delacroix – tél. : 03 86 42 76 77

## Pour une véritable sécurité sociale de l'emploi et de la formation

**Le droit à la formation pour tous, c'est d'abord l'accès à la formation, incluant l'orientation et l'accompagnement du projet professionnel.**

Le PCF a l'ambition de créer un nouveau service public de la formation et de l'insertion professionnelle. Il faut donc démocratiser, simplifier, rapprocher l'accès à la forma-

tion et sortir des logiques générales de marchandisation des formations.

En plus de la création d'un service public de la formation professionnelle, axe structurant pour l'intervention des Régions, nous proposons la création d'un grand service public régional de l'accueil, information, orientation tout au long de la vie financé par une mise à

contribution des entreprises et secteurs dominants de nos territoires. Cette ressource abonderait un fonds régional pour la formation professionnelle et l'insertion. Cette mesure rejoint notre proposition de créer une véritable sécurité sociale professionnelle associant droits sociaux, nouveaux pouvoirs pour les salariés, et financements publics dédiés à l'effi-

cacité sociale par l'emploi et la formation.

Aussi, notre politique de formation doit se doter d'outils qui garantissent la qualité du service au plus grand nombre, en cela, il est nécessaire de soutenir l'AFPA et ses salariés.

Enfin, le groupe Communiste propose, dans le but de combler une des nombreuses inégalités homme/

femme, qu'à l'avenir, le conseil régional prenne en charge le financement des formations pour les femmes à l'issue d'un congé parental. ■

**Nathalie Vermorel-de Almeida**  
Présidente du groupe communiste  
Pour rejoindre le groupe :  
Tél. : 03 80 49 97 44

## Le conseil régional de Bourgogne réaffirme son opposition aux gaz de schiste !

**Suite à une décision du tribunal de Cergy-Pontoise, le Ministère de l'Ecologie a déclaré, le 8 novembre 2013, être contraint d'accorder à la compagnie américaine « Hess Oil » la propriété de sept permis destinés à rechercher du pétrole de schiste. Deux d'entre eux concernent des communes voisines du nord**

de la Bourgogne et empiètent sur le département de l'Yonne.

Or l'ordonnance du tribunal exige de l'Etat non pas de « donner droit à » mais de « réexaminer » la demande de « Hess Oil ». Le Ministère de l'Ecologie ne doit pas céder à la pression des lobbys pétroliers. Il peut et doit refuser ces permis, en conformité avec la loi du 13

juillet 2011 interdisant la fracturation hydraulique, loi votée par les parlementaires de droite comme de gauche. C'est pourquoi, à l'initiative des élus écologistes, le conseil régional a pris une nouvelle fois position contre la fracturation hydraulique. C'est une méthode d'extraction qui pollue durablement le sous-sol et contamine les nappes phréatiques. Elle

représente par ailleurs un danger important pour la santé des habitants.

A son échelle, la Bourgogne œuvre à la transition énergétique par son soutien à l'éolien, aux transports collectifs, et aux bâtiments de demain...

Cette position contre les gaz et pétroles de schiste est aussi un encouragement pour que le Président de la

République tienne ses engagements de réduire de 30 % la consommation d'hydrocarbures à l'horizon 2030. ■

**Philippe Hervieu, président du groupe Europe écologie les Verts**  
Pour rejoindre le groupe :  
Tél. : 03 80 30 07 12

## Un budget 2014 qui s'annonce compliqué pour la majorité !

**En asphyxiant les collectivités territoriales, en s'attaquant à la représentation des territoires ruraux et en actant le fait urbain comme fil rouge des politiques publiques, l'Etat va profondément modifier les équilibres territoriaux. Dans ce contexte, la Région, collectivité stratégique, a un rôle prépondérant et**

doit montrer le cap.

Cela induit des arbitrages clairs, des axes prioritaires forts.

Le débat d'orientation budgétaire devait en être la lettre de cadrage.

Force est de constater que le DOB 2014 n'apporte rien de nouveau : nous ne savons toujours pas où sont les nécessaires arbitrages et

d'ailleurs comment pourraient-ils être réalisés alors qu'aucune évaluation n'est faite.

La Région a sacralisé l'investissement dans des rames de TER, nous nous en réjouissons mais nous ne comprenons pas qu'elle n'en ait pas fait de même pour l'aéroport. Conditionner son soutien à une collectivité dont ce

n'est pas la compétence n'est pas à la hauteur de l'enjeu. L'Etat doit-il s'aligner sur ce comportement sur le dossier de la RCEA ?

Enfin, comment un Président du conseil régional peut-il cautionner un tel désengagement de l'Etat sur l'apprentissage avec moins de 5 millions d'euros de dotation alors que la forma-

tion des jeunes est essentielle à notre avenir ?

Ce DOB est celui d'un exécutif désemparé, face à ses contradictions et paralysé par une politique nationale territorialicide. ■

**Emmanuelle Coint**  
Présidente du groupe UMP-NC  
« Bourgogne Dynamique »  
Pour rejoindre le groupe :  
Tél. : 03 80 30 14 13

## Nos étudiants des caves...

**Dès votre retour aux affaires, votre gouvernement PS, le parti d'en souffrir, nous aurions préféré le parti d'en rire, a saisi l'inspection générale des affaires sociales pour une révision à la baisse du cumul entre les allocations logements et la demi-part**

fiscale des étudiants. Perte financière par étudiant : de 50 à 200 € par mois !

Une pacotille pour vos élites, une charge supplémentaire insupportable pour les familles qui sont dans une dignité exemplaire, où les sacrifices financiers au quotidien sont bien réels.

Vous augmentez la précarité

de nos étudiants, étudiants de caves qui n'ayant plus d'espoir dans vos politiques se réfugient dans ce qu'il y a de plus précieux : la Nation. Etudiants des caves, oui, seuls 3 % des étudiants en région parisienne ont une chambre au Crous, 7 % au niveau national !

Conclusion, la grande majo-

rité des étudiants arrivant en fin de cycle sont issus de grandes familles aisées, imposables et bien intégrées dans les réseaux influents.

Dès notre arrivée prochaine aux responsabilités, un programme d'orientation national du logement sera appliqué, les aides sociales et fiscales réorientées, les

étudiants ne seront plus considérés comme une charge, mais comme l'avenir de notre Nation. ■

**Edouard Ferrand**  
Président du Groupe Font national  
Pour rejoindre le groupe :  
Tél. : 03 80 74 28 36



# Formation

**Votre  
avenir professionnel  
passe par le**

**0 800 888 111**

**APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE  
APPEL FACTURÉ SELON LES OPÉRATEURS DEPUIS UN POSTE TÉLÉPHONE MOBILE**



Vous souhaitez acquérir des qualifications, progresser dans votre emploi, développer vos compétences ? **La formation professionnelle est la meilleure réponse.**

Pour obtenir des conseils, tout savoir sur les formations qui s'ouvrent à vous en Bourgogne, connaître les aides financières auxquelles vous avez droit et les organismes qui vous accompagneront, appelez le numéro de la Région Bourgogne. **Votre avenir professionnel passe par le 0 800 888 111.**

[www.region-bourgogne.fr](http://www.region-bourgogne.fr)

 conseil régional de Bourgogne  
Page officielle